Village des associations 2025 – 14ème édition

La Ville de Petit-Bourg est heureuse d'annoncer la **14e édition du Village des Associations**, qui se tiendra le **samedi 13 septembre 2025**, à partir de **9h**, au **Palais des Sports Laura FLESSEL**.

Un rendez-vous incontournable

Véritable temps fort de la rentrée, le Village des Associations permettra aux habitants et aux personnes venues d'ailleurs de découvrir la variété des actions menées par les associations petit-bourgeoises, dans des domaines allant du sport à la culture, en passant par la solidarité et l'environnement.

À la rencontre du monde associatif

Le **Village des Associations** est une occasion unique de :

- rencontrer les acteurs associatifs de la ville,
- s'informer sur leurs projets,
- s'inscrire à de nouvelles activités,
- s'engager dans des initiatives locales qui contribuent au dynamisme et à l'attractivité de Petit-Bourg.

BIENVENUE
L'ESPÉRANCE

ESKRIM TI-BOU

KARUKERA

CKB
EVS Espace de Vie Social
TIERS LIEU
CONTACTEZ-NOUS
0690 08 00 50 - 0690 85 26 00

Atout Band de Petit-Bourg

LA SOCIÉTALE DE
GUADELOUPE

Au programme :

- stands associatifs,
- démonstrations sur podium,
- animations variées,
- prestations,
- jeux,
- surprises et restauration aux saveurs locales.

Le Village des Associations est une occasion unique de mettre en lumière l’engagement des acteurs associatifs et de favoriser la rencontre avec la population.

Un événement organisé en partenariat avec **Domaine d’Amour, les Gîtes de la Lézarde et le restaurant Mahogany**.

Restez informé en temps réel sur les réseaux sociaux et la chaîne WhatsApp de la Ville de Petit-Bourg.

A qui s’adresser ?

Vie Associative et Animation du Territoire

0590 94 88 57

Menu de septembre 2025

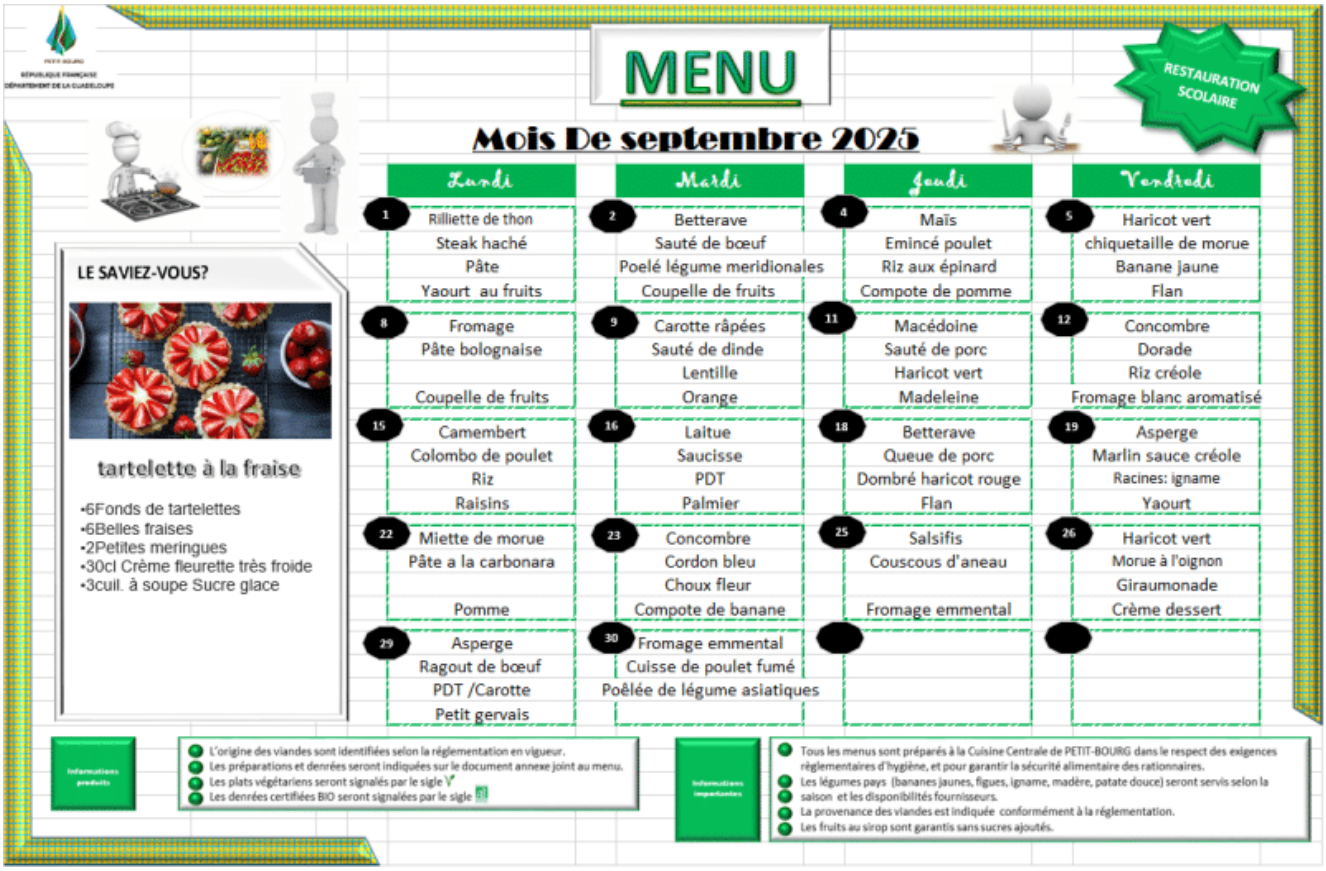

MENU

RESTAURATION SCOLAIRE

Mois De septembre 2025

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
1 Rilliette de thon Steak haché Pâte Yaourt au fruits	2 Betterave Sauté de bœuf Poelé légume meridionales Coupelle de fruits	4 Maïs Emincé poulet Riz aux épinard Compote de pomme	5 Haricot vert chiquetaille de morue Banane jaune Flan
8 Fromage Pâte bolognaise Coupelle de fruits	9 Carotte râpées Sauté de dinde Lentille Orange	11 Macédoine Sauté de porc Haricot vert Madeleine	12 Concombre Dorade Riz créole Fromage blanc aromatisé
15 Camembert Colombo de poulet Riz Raisins	16 Laitue Saucisse PDT Palmier	18 Betterave Queue de porc Dombré haricot rouge Flan	19 Asperge Marlin sauce créole Racines: igname Yaourt
22 Miette de morue Pâte a la carbonara Pomme	23 Concombre Cordon bleu Choux fleur Compote de banane	25 Salsifis Couscous d'aneau Fromage emmental	26 Haricot vert Morue à l'oignon Giraumonade Crème dessert
29 Asperge Ragout de bœuf PDT /Carotte Petit gervais	30 Fromage emmental Cuisse de poulet fumé Poêlée de légume asiatiques		

LE SAVIEZ-VOUS?

tartelette à la fraise

- 6Fonds de tartelettes
- 6Belles fraises
- 2Petites meringues
- 30cl Crème fleurette très froide
- 3cuil. à soupe Sucre glace

Informations produits

- L'origine des viandes sont identifiées selon la réglementation en vigueur.
- Les préparations et denrées seront indiquées sur le document annexe joint au menu.
- Les plats végétariens seront signalés par le sigle V
- Les denrées certifiées BIO seront signalées par le sigle BIO

Informations importantes

- Tous les menus sont préparés à la Cuisine Centrale de PETIT-BOURG dans le respect des exigences règlementaires d'hygiène, et pour garantir la sécurité alimentaire des rationnaires.
- Les légumes pays (bananes jaunes, figues, igname, madère, patate douce) seront servis selon la saison et les disponibilités fournisseurs.
- La provenance des viandes est indiquée conformément à la réglementation.
- Les fruits au sirop sont garantis sans sucres ajoutés.

A qui s’adresser ?

Restauration scolaire

0590 38 05 02

0590 25 87 39

Caisse des écoles Bellevue

Rue Etienne PORTECOP

97170 Petit-Bourg

Rentrée scolaire 2025 : Informations pratiques pour les familles

La Ville de Petit-Bourg accompagne les familles pour cette nouvelle rentrée scolaire, marquée par l'accueil de plus de 2 000 élèves dans les écoles du territoire (chiffre définitif communiqué à la mi-septembre).

1. Nouveautés dans les établissements scolaires

- Ouverture d'une nouvelle classe à l'école **MAYEKO Massina**.
- Plusieurs écoles ont été **renommées** récemment :

— École maternelle de Carrère → **École Fleurette VAR**

— École primaire de Pointe-à-Bacchus → **École Primaire Mariani MAXIMIN**

— École maternelle de Pointe-à-Bacchus → **École Eva GAMYR COQUIN**

La **garderie du matin et du soir** ainsi que l'encadrement de la pause méridienne sont assurés directement par les associations partenaires.

2. Inscriptions à la cantine scolaire

Les inscriptions étaient ouvertes du 7 juillet au 22 août 2025. **Une session de rattrapage sera proposée à partir du 8 septembre 2025.**

Les dossiers peuvent être envoyés par mail à : restauration.scolaire@ville-petitbourg.fr

Départ d’un élève

Les parents doivent impérativement informer le service de restauration en cas de départ :

– vers une autre commune

– hors du département

⚠ Cette démarche est essentielle afin de mettre à jour les dossiers et d’éviter toute facturation auprès du Trésor Public.

Paiement de la restauration

Le premier paiement s’effectue uniquement au guichet lors du retrait des cartes. Par la suite, les familles pourront régler en ligne (identifiants et mot de passe à demander lors du premier paiement).

Contrôle des cartes de cantine

À partir d’**octobre 2025** :

- **un contrôle mensuel systématique des cartes sera effectué** ;
- **aucun enfant ne pourra être accueilli sans carte à jour**.

Ces mesures visent à améliorer l’organisation du service, garantir l’équité entre les usagers et renforcer la collaboration avec les familles.

Menus et informations pratiques

- Le menu de la cantine sera disponible chaque mois sur le site de la Ville (sous réserve de modifications).

Horaires du bureau des inscriptions et paiements

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi : **7h30 – 13h**
- Mercredi : **8h00 – 12h00**

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS AFIN DE PRÉPARER **UNE BONNE RENTRÉE** SUR LE SITE DE LA VILLE
www.ville-petitbourg.fr

A qui s’adresser ?

Restauration scolaire

0590 25 87 39

Caisse des écoles Bellevue

Rue Etienne PORTECOP

97170 Petit-Bourg

Demande d’autorisation d’absence

Découvrez la nouvelle application de Petit-Bourg !

La Ville de Petit-Bourg innove et met à votre disposition une application mobile simple, pratique et gratuite pour rester connecté où que vous soyez !

Téléchargez cette application, accédez en un clic à toutes vos informations locales :

- **Infos Sargasses** : suivez en direct la présence et l’échouage des algues.
- **Actualités & agenda** : ne manquez plus rien de la vie communale.
- **Formalités administratives** : gagnez du temps grâce à un

accès direct.
- **Menu de la cantine** : consultez facilement les repas de vos enfants.
- **Météo & qualité de l’air** : restez informés de l’environnement qui vous entoure.
- **Carte interactive** : découvrez Petit-Bourg et ses services en quelques clics.

Téléchargez très prochainement l’application et profitez d’un outil pensé pour simplifier votre quotidien.

Bientôt disponible sur **App Store** et **Google Play**.

Bientôt disponible sur App Store et Google Play.

Téléchargez l'application
de Petit-Bourg !
Actualités
Rechercher
#EnImages | Visite de rentrée scolaire à Petit-Bourg
Facebook
Bonne Rentrée
#scolaire | Rentrée scolaire 2025-2026
Menu
Accueil
OUVERTURE DES PRÉ-INSCRIPTIONS
RESTAURATION SCOLAIRE
Pré-inscription restauration scolaire 2025 - 2026
Actualités
Agenda
Démarch...
Ma mairie
Vivre à Petit-Bo...
Emploi
Infos Sargasses
Saison cyclonique
Kiosque
Menu
Accueil
Recherche
PETIT-BOURG
Disponible gratuitement sur
l'App Store
Google Play

Carte interactive

Contacts d’urgence

Bâtiments communaux

Qualité de vie au travail

COS

Annuaire des services

Fiches pratiques RIFSEEP

Cet espace regroupe les documents de référence concernant le RIFSEEP (Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l’expertise et de l’engagement professionnel).

Vous y trouverez prochainement :

- Des fiches explicatives sur les différentes composantes du RIFSEEP.
- Les critères d’attribution des indemnités.
- Les modalités d’évolution et de révision.
- Des exemples pratiques et réponses aux questions les plus fréquentes.

L’objectif est de mettre à disposition des agents une information claire et accessible sur le fonctionnement du régime indemnitaire.

En attendant la mise en ligne complète de ces ressources, merci de contacter le service Ressources Humaines pour toute précision relative au RIFSEEP.

FAQ

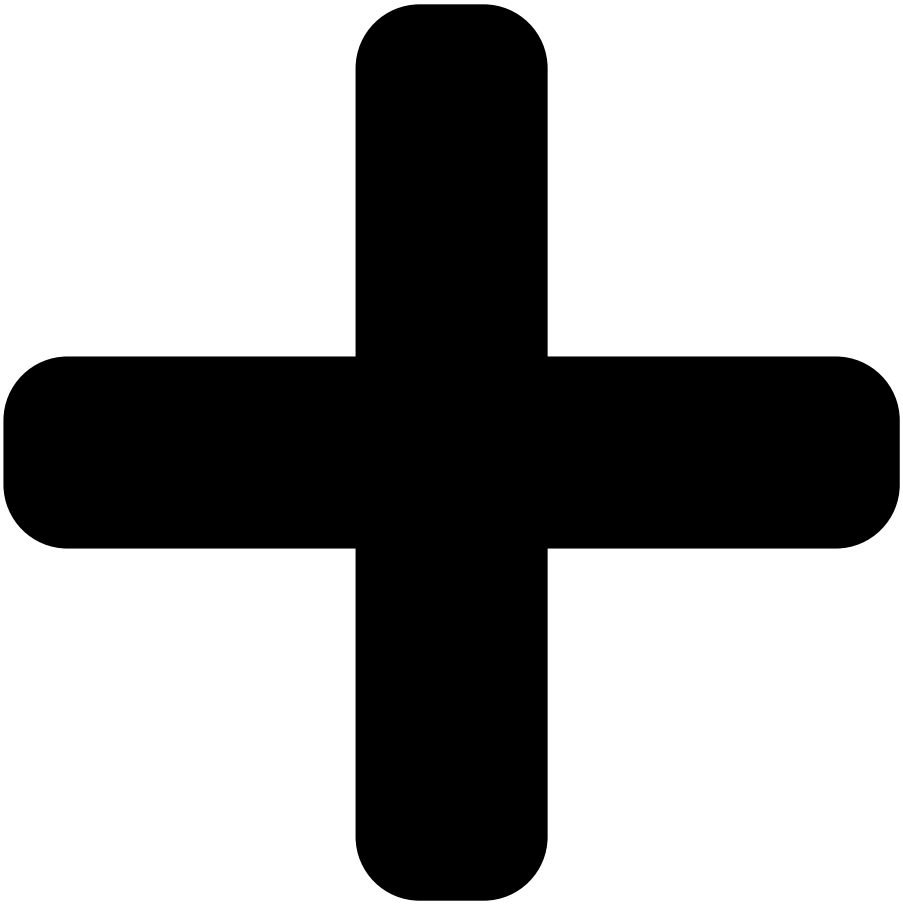

[redacted]

Qu’est-ce que le RIFSEEP ?

Le RIFSEEP est le régime indemnitaire des agents territoriaux et de la fonction publique d’État. Il se compose d’une indemnité principale liée aux fonctions et d’un complément tenant compte de l’engagement professionnel.

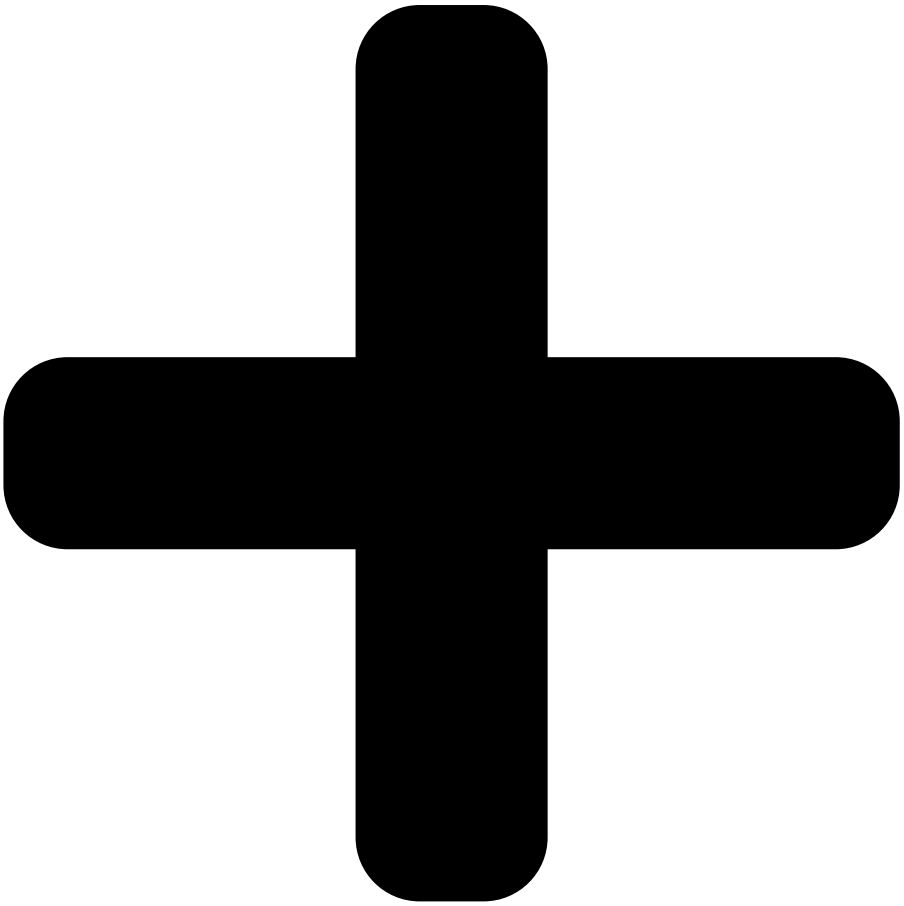

[redacted]

Qui est concerné ?

La majorité des cadres d’emplois de la fonction publique territoriale sont éligibles. Certaines catégories particulières peuvent relever de régimes spécifiques.

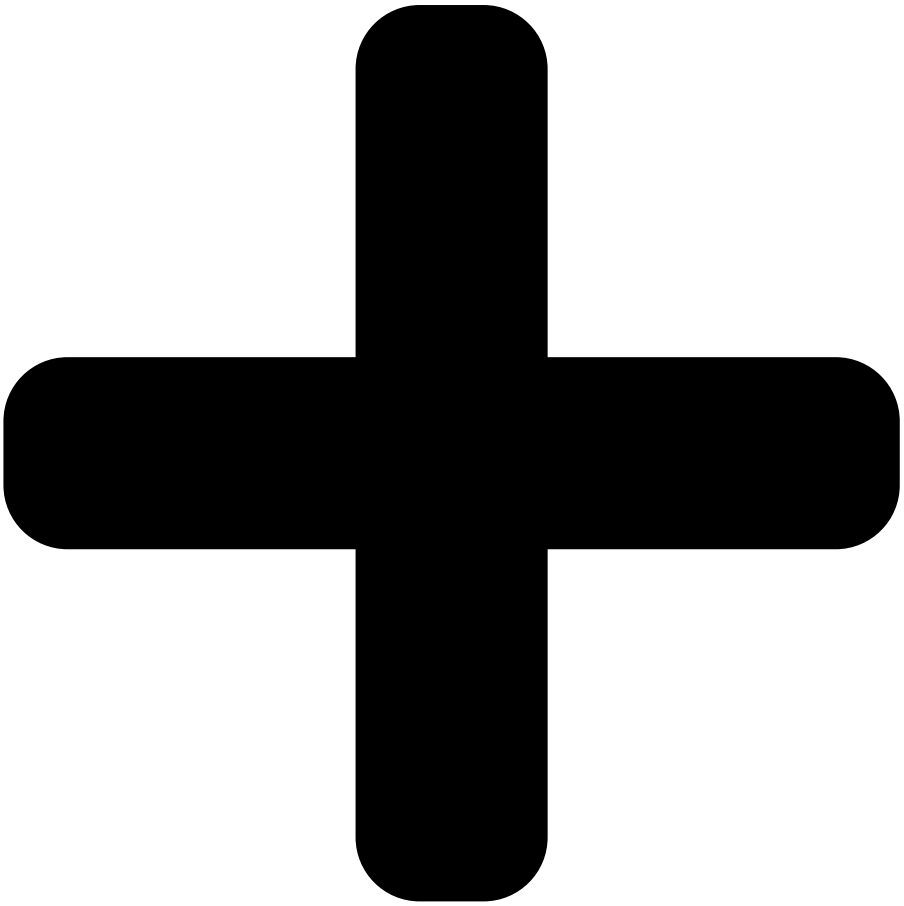

[redacted]

Comment est calculé le montant ?

Le montant dépend :

- des responsabilités exercées,
- des sujétions particulières du poste,
- de l’expertise et de l’expérience professionnelle,
- de l’investissement et de l’engagement dans les missions.

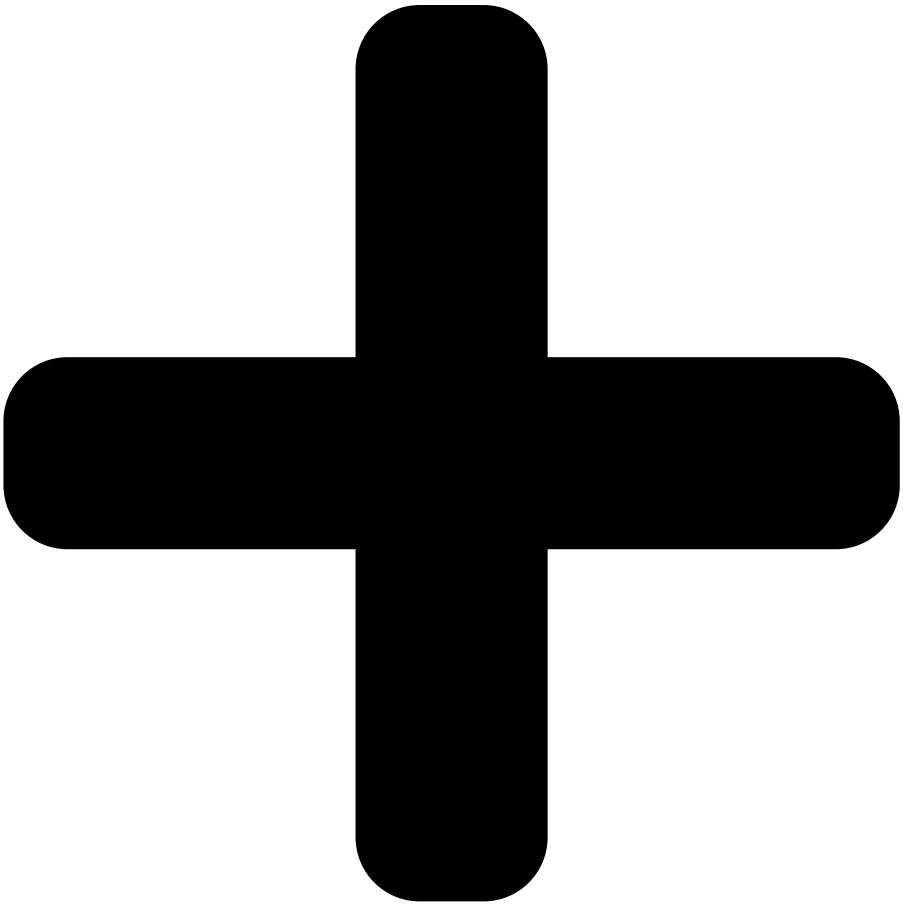

[redacted]

L’indemnité peut-elle évoluer ?

Oui. Elle est révisée lors des changements de poste, d’évolution des missions, ou lors d’évaluations professionnelles.

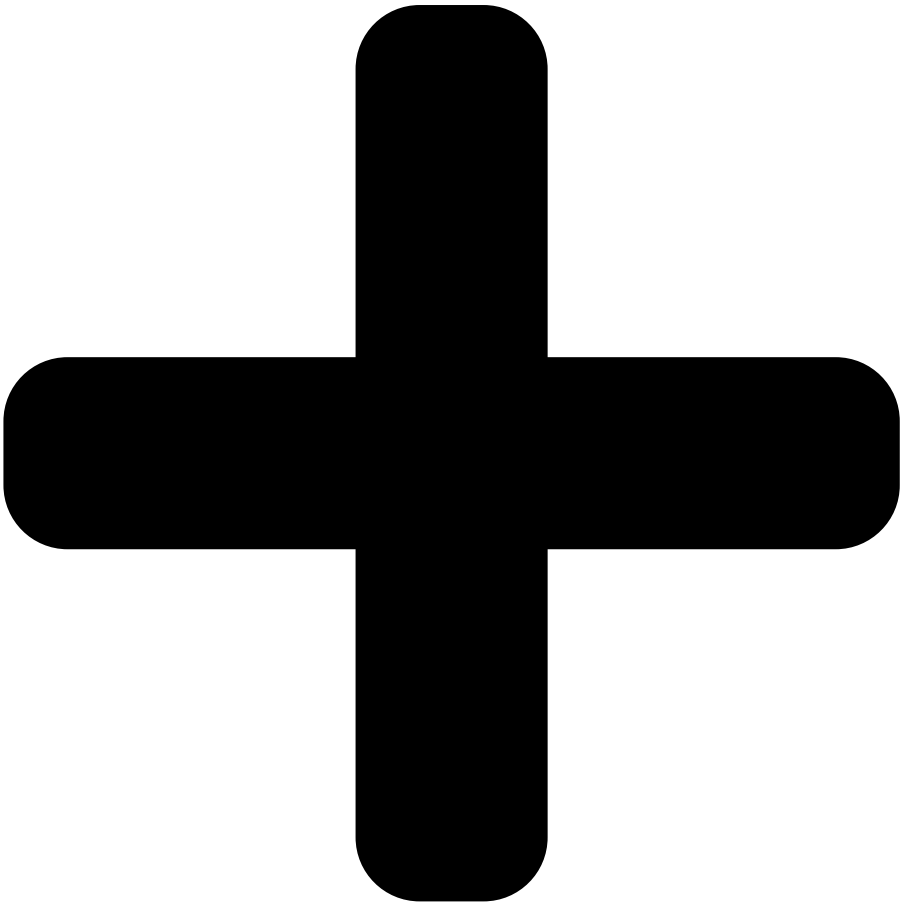

[redacted]

À qui s’adresser pour une question individuelle ?

Le service Ressources Humaines est l’interlocuteur privilégié pour toute question relative au RIFSEEP, aux fiches de poste ou aux situations particulières.

Ressources humaines

Retrouvez ci-dessous tous les documents liés à l’évolution de votre carrière.

Recherche

Tout télécharger

Ressources humaines

pdf

Chaud dedans

Un rapport mis ici par l’agence web, en attendant vos vrais fichiers.

Taille : 2.60 Mo TéléchargerAperçu pdf

Fichier fictif

Un vrai PDF, mais qui ne parle pas du tout de ressources humaines.

Taille : 1.14 Mo TéléchargerAperçu jpg

Arbre terre eau environnement

Des éléments auprès desquels il fait bon vivre.

Taille : 96.84 KB TéléchargerAperçu

Vous devez vous connecter pour pouvoir télécharger un fichier!

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

☐ Se souvenir de moi

Se connecter

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit, sed do eiusmod tempor incididunt ut labore et dolore magna aliqua. Ut enim ad minim veniam, quis nostrud exercitation ullamco laboris nisi ut aliquip ex ea commodo consequat.

titre de niveau 2 : Lorem ipsum

Duis aute irure dolor in reprehenderit in voluptate velit esse cillum dolore eu fugiat nulla pariatur. Excepteur sint occaecat cupidatat non proident, sunt in culpa qui officia deserunt mollit anim id est laborum.

Titre de niveau 3 : Lorem ipsum

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit, sed do eiusmod tempor incididunt ut labore et dolore magna aliqua. Ut enim ad minim veniam, quis nostrud exercitation ullamco laboris nisi ut aliquip ex ea commodo consequat. Duis aute irure dolor in reprehenderit in voluptate velit esse cillum dolore eu fugiat nulla pariatur. Excepteur sint occaecat cupidatat non proident, sunt in culpa qui officia deserunt mollit anim id est laborum

- Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit, sed do eiusmod tempor
- Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit,
- Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit

titre de niveau 2 : Lorem ipsum

Duis aute irure dolor in reprehenderit in voluptate velit esse cillum dolore eu fugiat nulla pariatur. Excepteur sint occaecat cupidatat non proident, sunt in culpa qui officia deserunt mollit anim id est laborum.

A qui s’adresser ?

Restauration scolaire

0590 38 05 02

0590 25 87 39

Caisse des écoles Bellevue

Rue Etienne PORTECOP

97170 Petit-Bourg

mail@ducontact.com

siteducontact.fr

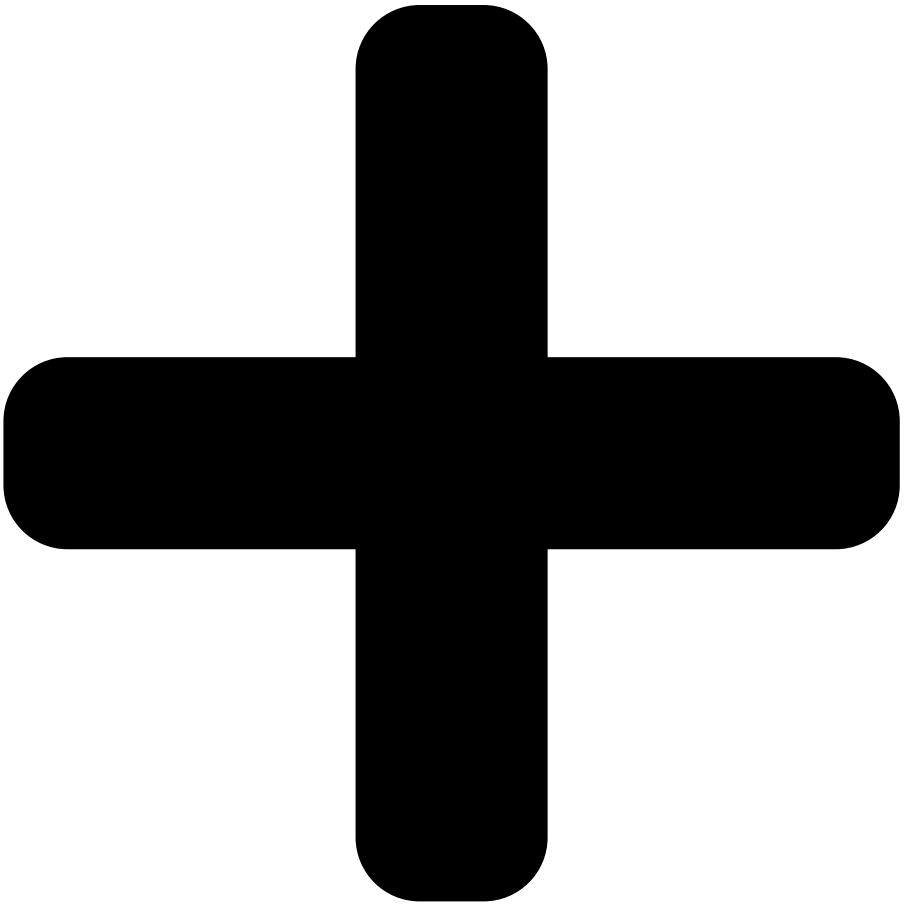

[redacted]

TITRE NIVEAU 4 : LORUM

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Ut elit tellus, luctus nec ullamcorper mattis, pulvinar dapibus leo.

- Lorem ipsum dolor sit amet
- consectetur adipiscing elit.
- Lorem ipsum dolor sit amet

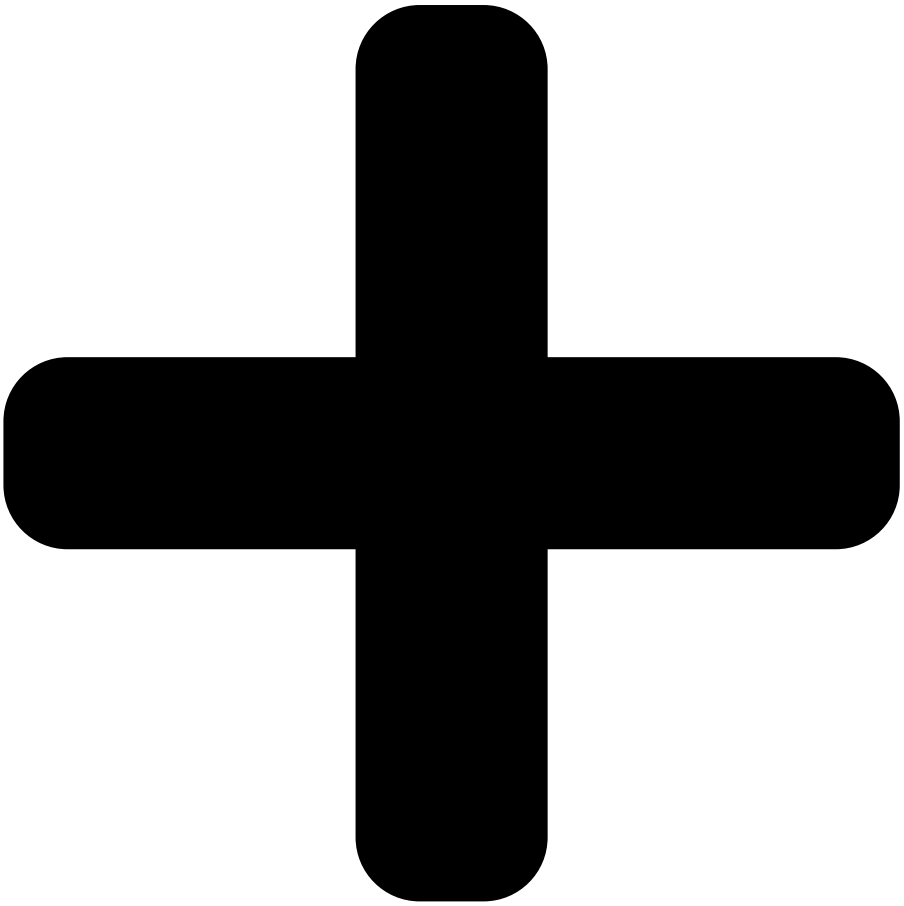

[redacted]

TITRE NIVEAU 4 : IPSUM

Document 1

Document 2

Document 3

Vie associative et animation du territoire

Contactez nous !

Numéro de téléphone :

0590 94 88 58

Adresse mail :

vieassociative@ville-petitbourg.fr

Adresse :

EPN de Carrère, chemin Richard Brane 97170 Petit Bourg

Fête Patronale de Petit-Bourg

2025

Du 7 au 16 août – Une célébration de nos valeurs, de notre culture et de notre vitalité locale

La Ville de Petit-Bourg a le plaisir de vous inviter à sa **Fête Patronale 2025**, un rendez-vous incontournable qui célèbre l'identité, la richesse culturelle et le dynamisme de notre territoire.

Placée sous le thème « **Petit-Bourg, vivons nos valeurs, créons l'avenir** », cette édition vous réserve une programmation riche, festive et intergénérationnelle.

Au programme :

- **Podiums d'artistes**
- **Animations culturelles et défilés**
- **Rencontres sportives et tournois**
- **Expositions et spectacles vivants**
- **Feux d'artifice et soirées thématiques**
- **Jeux et ateliers pour les enfants et les familles**

  … et bien d'autres surprises tout au long des 10 jours de fête !

 Les événements se dérouleront dans tout Petit-Bourg : du centre-ville aux quartiers, pour rassembler toutes les générations dans un esprit de **partage, de convivialité et de fierté locale**.

Consultez le programme :

Programme Fête PatronaleLire plus de publications sur Calaméo

---

Un nouvel intranet pour les agents et élus de Petit-Bourg

La Ville de Petit-Bourg franchit une nouvelle étape dans sa modernisation numérique avec la mise en ligne de son **intranet municipal**, désormais accessible à l’ensemble des agents et des élus.

Conçu comme un véritable espace de travail collaboratif, cet outil interne centralise les informations et facilite la communication au sein des services municipaux. Les utilisateurs y trouveront un accès direct aux applications métiers, aux documents partagés, aux notes de service, mais aussi aux démarches internes comme la réservation de salles, la gestion des congés ou encore les actualités liées à la vie de la collectivité.

Cet intranet permettra également une meilleure diffusion de l’information institutionnelle, en offrant aux agents et aux élus un espace dédié aux dossiers du conseil municipal, aux comptes rendus de séances et aux actualités internes.

Avec cette plateforme, la municipalité souhaite renforcer l’efficacité des services tout en améliorant la qualité du service rendu aux habitants. En simplifiant le quotidien des équipes, l’intranet contribue à une organisation plus fluide et à une meilleure coordination entre les différents pôles.

 Une avancée concrète qui illustre la volonté de Petit-Bourg de s’adapter aux outils numériques au bénéfice de tous.

Réunion publique sur les transports à Petit-Bourg !

Transport urbain : cap sur une nouvelle mobilité pour le Nord Basse-Terre !

Monsieur le Maire, David NEBOR, et son conseil municipal ont le plaisir d'inviter l'ensemble de la population à une réunion publique sur le thème du transport, qui se tiendra le vendredi 1er août 2025 à 18h30, sur la Place Dominique LARIFLA à Petit-Bourg.

Cette rencontre revêt une importance particulière puisqu'elle portera sur la présentation de la stratégie en matière de transport urbain et scolaire.
Cette réunion tripartite réunira les représentants de la Communauté d'Agglomération du Nord Basse-Terre (CANBT), du Syndicat Mixte des Transports du Petit Cul de Sac Marin (SMT), ainsi que les services municipaux.

Mobilité, accessibilité, territoire : construisons ensemble les solutions de demain

À l'heure où les défis de déplacement, d'accessibilité et de cohésion territoriale se posent avec acuité, cette réunion publique constitue une occasion clé de s'informer, de comprendre les enjeux locaux et d'échanger autour des solutions concrètes à venir.

Rendez-vous :

– Vendredi 1er août 2025,– à 18h30,– Place Dominique LARIFLA. Une occasion unique d'échanger sur l'avenir de nos déplacements !

Les animations de quartier se poursuivent à Petit-Bourg

Rendez-vous jusqu’au 2 août

L’ambiance estivale s’installe dans les quartiers de Petit-Bourg ! La Ville vous invite à partager des moments de convivialité, de jeux, de culture et de sport à l’occasion du lancement officiel des animations de quartier.

Un été placé sous le signe du partage

Ces animations de quartier sont gratuites et ouvertes à tous ! Elles seront proposées tout au long de l’été dans différents secteurs de la commune, pour rapprocher les habitants, valoriser la vie locale et offrir aux petits comme aux grands des souvenirs inoubliables.

Lire plus de publications sur Calaméo

A qui s’adresser ?

Mairie de Petit-Bourg

0590 95 38 00

Rue Victor SCHOELCHER

97170 Petit-Bourg

Réception des bacheliers 2025

Félicitations aux nouveaux Bacheliers 2025 de la Ville de Petit-Bourg

Cette réussite est le couronnement d’un travail assidu fourni tout au long de votre parcours scolaire et notamment lors de cette dernière année.
Pour les récompenser, David NEBOR, le Maire de la Ville de Petit-Bourg et le CCAS organisent **le mercredi 16 juillet à 16H00, au Palais des Sports LAURA FLESSEL,** la traditionnelle cérémonie de remise des prix en l’honneur des bacheliers.

Pour y participer, les bacheliers sont invités à s’inscrire, **avant le lundi 14 juillet minuit**

Pièces à fournir :

- Pièce d’identité;
- Justificatif d’adresse;
- Relevé de note;
- RIB au nom de l’intéressé.

> INSCRIPTION <

A qui s’adresser ?

Centre Communale d’Action Sociale

0590 95 36 06

20 Rue Delgrès

97170 Petit-Bourg

ETIT-BOURG

Pré-inscription restauration scolaire 2025 – 2026

Ouverture de la campagne de pré-inscription pour l’adhésion à la restauration scolaire 2025-2026.

Les modalités d’inscription

Les inscriptions se tiendront **du 7 juillet ou 22 août 2025**, soit :

- par mail (restauration.scolaire@ville-petitbourg.fr)
- sur place au guichet ou boite aux lettres (rue Etienne PORTECOP)

Tout dossier incomplet ou illisible ne sera pas traité.

La marche à suivre:

- 1. télécharger le kit d’inscription sur le site de la ville (voir plus bas)
- 2. Fournir les pièces justificatives demandées, le récépissé du règlement intérieur et l’attestation de décharge de responsabilité signés
- 3. Dossier complet à déposer au guichet (rue Etienne PORTECOP)

Les Tarifs :

Établissement	Revenu des parents	Prix mensuel de la carte
Primaire	<800 euros Entre 800 et 1500 euros >1500 euros	24 euros 30 euros 40 euros

Cliquer ici pour consulter la Délibération du 29.03.2007 portant modification du prix des repas à la cantine scolaire – CDE

INFORMATIONS RESTAURATION SCOLAIRE
2025 – 2026

Chers parents,

Afin de finaliser le bilan financier de l'année 2024-2025 de la restauration scolaire, nous vous prions de bien vouloir procéder à la régularisation de la cantine **avant le vendredi 4 juillet 2025**.

En cas d'absence de paiement de votre part, votre enfant ne sera pas réinscrit pour la rentrée 2025-2026.

Si vous êtes à jour de vos paiements, ne pas tenir compte de cette note.

Service Restauration Scolaire:

Rue Etienne PORTECOP, 97170 Petit-Bourg

Tél. 0590 25 87 39

restauration.scolaire@ville-petitbourg.fr

horaires : lundi au vendredi – 7h30 à 12h30

Scannez pour accéder au portail famille

* A qui s’adresser ?

Restauration scolaire

0590 25 87 39

Caisse des écoles Bellevue

Rue Etienne PORTECOP

97170 Petit-Bourg

restauration.scolaire@ville-petitbourg.fr

horaires : lundi au vendredi – 7h30 à 12h30

KIT D’INSCRIPTION RESTAURATION SCOLAIRE

Formulaire de pré-inscription de restauration scolaire 2025-2026

Attestation de décharge de responsabilité – restaurant scolaire

Règlement intérieur de la cantine Petit-Bourg

Récépissé règlement intérieur de la cantine

Semaine du goût 2023 – Opération « Ti Dèj a Tibou »

La Ville recrute des « Papis et Mamies Trafic »

Dans le cadre de la prochaine rentrée scolaire 2025, la Ville de **Petit-Bourg** lance une campagne de **recrutement de « Papis et Mamies Trafic »** afin d’assurer la sécurité des enfants aux abords des écoles maternelles et primaires.

12 postes sont à pourvoir pour renforcer le dispositif de protection aux entrées et sorties des établissements scolaires. Cette mission citoyenne, encadrée par la Police Municipale, contribue activement à la tranquillité des

familles et à la sécurisation des trajets domicile-école.

Qui peut devenir « Papi ou Mamie Trafic » ?

Pour candidater, il faut :

- Être âgé(e) de **moins de 75 ans**,
- Être **retraité(e)**,
- Être **en bonne condition physique** (capacité à rester debout plusieurs minutes),
- Résider **à proximité d'une école** de la commune,
- Être **disponible les jours de classe** : **lundi, mardi, jeudi et vendredi**, aux horaires d'**entrée et de sortie des classes** (soit 4 créneaux par jour).

En contrepartie de cet engagement, les volontaires bénéficieront d'un **complément de revenu**, venant s'ajouter à leur retraite.

Comment candidater ?

Les dossiers d'inscription sont disponibles :

- À la **Police Municipale**,
- À la **Cité Administrative**,
- Et au **CCAS**.

Attention : Les dossiers complétés doivent être déposés exclusivement à la Police Municipale.

Besoin d’information ?

Police Municipale

0590 95 49 90

police.municipale@ville-petitbourg.fr

Rue Gerty Archimede, Petit-Bourg 97170, Guadeloupe

Accueil de Loisirs de juillet 2025

Dans le cadre de sa politique publique « Petite enfance et jeunesse », le Maire, David NEBOR et son équipe municipale ont le plaisir de renouveler l’opération « Vakans Timoun Tibou » du mois de juillet.

Du 7 juillet au 1er août 2025, les enfants seront accueillis par les équipes de la Ville afin de participer à un programme d’activités riche et varié, et à des temps d’apprentissage ludiques sur le thème “ du Multimédia à l’IA ”. Au programme : journées thématiques, ateliers culinaires, activités artistiques, scientifiques, sportives, journées et balades découvertes et plus encore. Et pour la 2ème édition : le Carnaval unitaire avec les autres Accueils Loisirs de la

ville, “Top chef Ti moun Tibou”.

Les inscriptions seront ouvertes **du mardi 10 juin au mercredi 25 juin 2025.**

La marche à suivre :

- 1. télécharger le kit d’inscription sur le site de la ville (voir plus bas)
- 2. Fournir les pièces justificatives demandées et le règlement intérieur signé
- 3. Dossier complet à déposer au Complexe Sportif Gaël MONFILS **entre le mardi 10 juin et le mercredi 25 juin 2025.** (Tout dossier incomplet ne sera pas traité)

Les pièces à fournir :

- 2 photos
- Assurance corporelle
- Copie attestation CAF
- Copie pages de vaccination
- Certificat médical (- de 3 mois)
- Justificatif de résidence établi à la Mairie
- Fiche sanitaire (ci-dessous)
- Formulaire (ci-dessous)

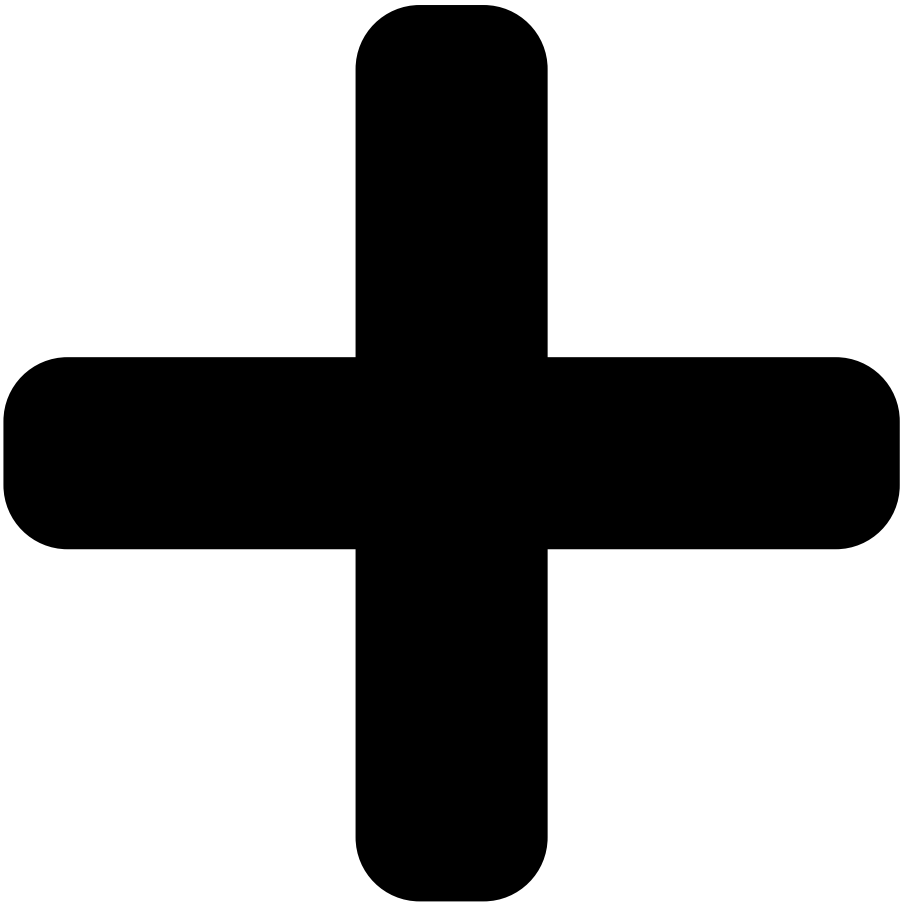

[redacted]

KIT « Toupiti Tibou 2.0 » 3 à 5 ans

Formulaire d’inscription 3-5 ans

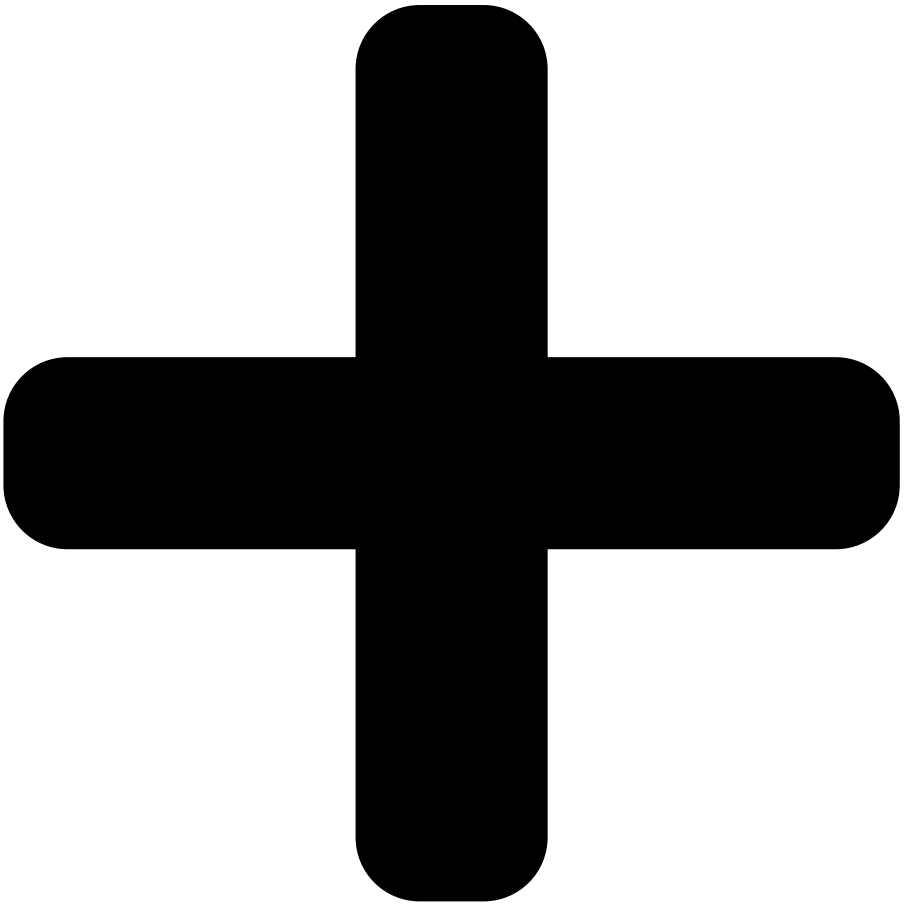

[redacted]

KIT « Les développeurs en herbe » 6 à 12 ans

Formulaire d’inscription 6-12 ANS

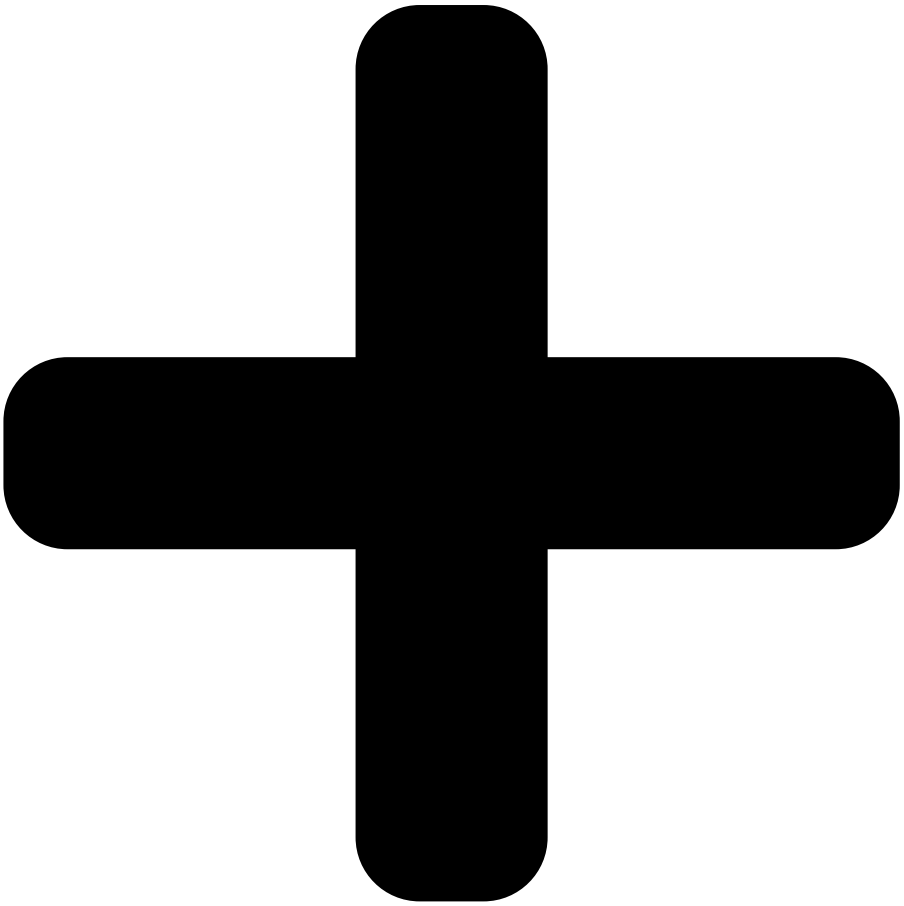

[redacted]

KIT « Tibou Teen Conect » 13 à 17 ans

Formulaire d’inscription 13-17 ans

En savoir plus :

Ce dispositif a été mis en place afin de favoriser l’épanouissement des enfants et leur offrir des temps de rencontre intergénérationnels, d’apprentissage ludiques et de loisirs.

Il s’agit aussi pour la municipalité, depuis 2011 d’encourager les pratiques sportives, culturelles et artistiques. Chaque année, ce sont près de 300 jeunes Petit-bourgeois qui participent.

Les tarifs:

Toupiti Tibou 2.0 (Ecole Maternelle de Pointe-à-Bacchus)

- 250€ (tarifs résidents)
- 450€ (tarifs non résidents)

Les développeurs en herbe (Ecole H. GERIAC Mixte 3 de Pointe-à-Bacchus)

- 280€ (tarifs résidents)
- 450€ (tarifs non résidents)

Tibou Teen Conect (Complexe G. MONFILS Colin)

- 330€ (tarifs résidents)
- 450€ (tarifs non résidents)

ACCUEIL DE LOISIRS

du 07 juillet au 01 Août 2025

PETIT-BOURG

VAKANS O TIBOU 2.0

LES ACTIVITÉS

Noliparc
Parc aquatique du Moule
Escape game
Déboulé
Journée traditionnelle

DE 3-17 ANS

3-5 ANS

TOUPITI TIBOU 2.0

250€ (tarifs résidents)
450€ (tarifs non résidents)

6-12 ANS

LES DÉVELOPPEURS EN HERBE

280€ (tarifs résidents)
450€ (tarifs non résidents)

13-17 ANS

TIBOU TEEN CONECT

330€ (tarifs résidents)
450€ (tarifs non résidents)

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES
JUSQU'AU 25 JUIN 2025
(places limitées)

0590 26 57 84 / 0590 69 63 24
Au complexe Sportif Gaël MONFILS - ZAC de Colin
Les lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h30 à 16h
Les mercredi et vendredi, de 9h à 12h

A qui s’adresser ?

Direction de la Jeunesse

0590 26 57 84

0590 69 63 24

Complexe sportif Gaël MONFILS, Colin

97170 Petit-Bourg

A.L
TiBOU
Ados
2024
Italie
France
Uruguay
Russie
R.D.C
Japon
indonésie
côte d'ivoire
Guinée
Roumanie
ALLEMAGNE
Suède

Lancement de la campagne « Jobs Vacances 2025 »

Dans le cadre de la politique d’insertion professionnelle des jeunes, David NEBOR, le Maire de la Ville de Petit-Bourg a le plaisir de renouveler l’opération « JOBS VACANCES ».

La campagne de recrutement est ouverte

- Tu as entre 17 et 22 ans ?

- Tu souhaites être acteur de la Ville ?
- Tu désires t’intégrer aux grands projets de Petit-Bourg ?

Envoie ton CV et ta lettre de motivation à : mics.recrutement@ville-petitbourg.fr

en précisant en objet la période de ton choix : job vacances 2024 (juin, juillet ou août)

Inscris-toi jusqu’au mardi 24 juin 2025 !

Petit-Bourg, Vivons nos valeurs, créons l’Avenir !

A qui s'adresser ?

Maison de l'Insertion et de la Cohésion Sociale

0590 69 66 89

Rue Victor Schoelcher

97170 Petit-Bourg

Menu du mois de juin 2025

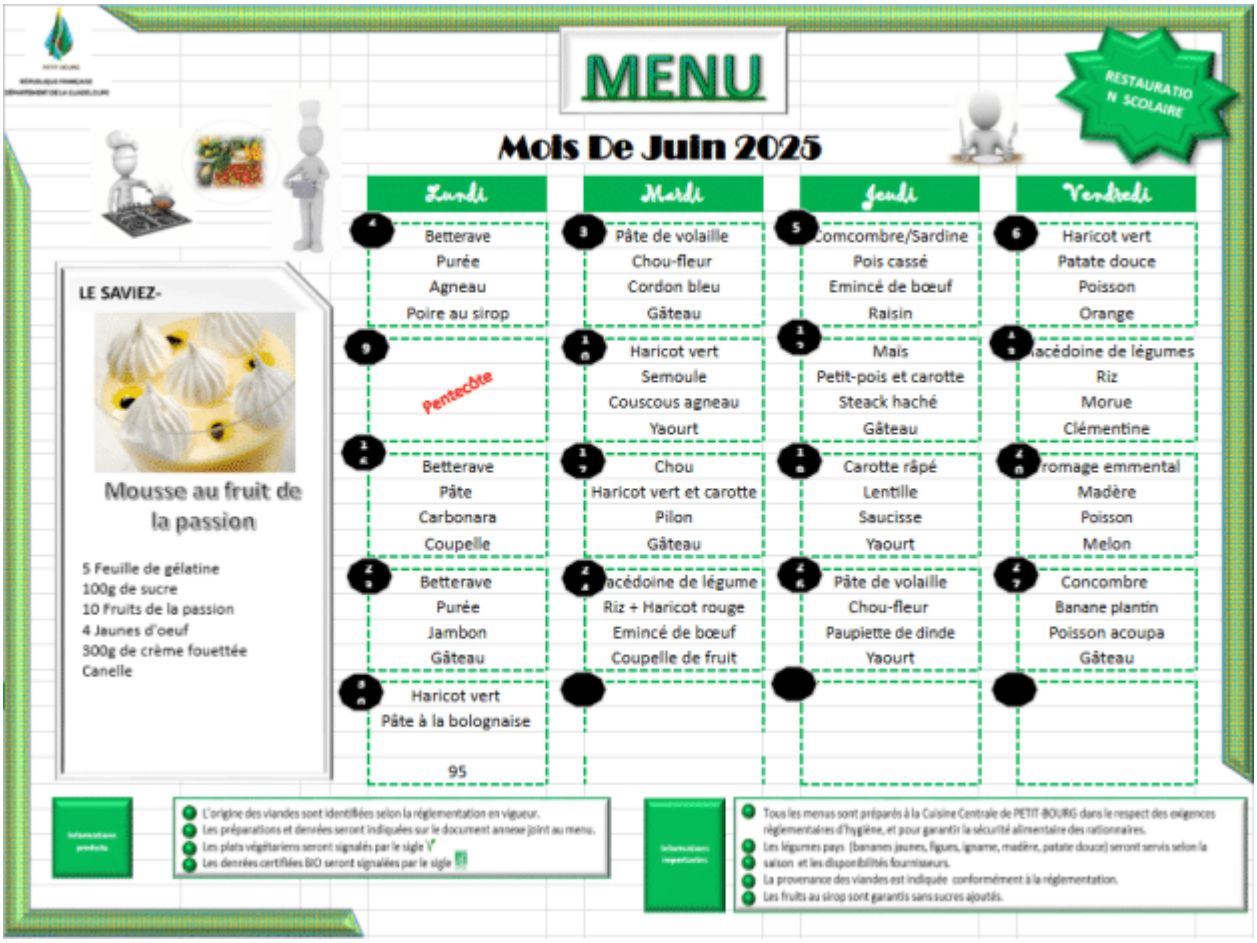

MENU

Mois De Juin 2025

RESTAURATION SCOLAIRE

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
4 Betterave Purée Agneau Poire au sirop	3 Pâte de volaille Chou-fleur Cordon bleu Gâteau	5 Comcombre/Sardine Pois cassé Emincé de bœuf Raisin	6 Haricot vert Patate douce Poisson Orange
9 Pentecôte	10 Haricot vert Semoule Couscous agneau Yaourt	12 Maïs Petit-pois et carotte Steack haché Gâteau	13 Macédoine de légumes Riz Morue Clémentine
14 Betterave Pâte Carbonara Coupelle	17 Chou Haricot vert et carotte Pilon Gâteau	18 Carotte râpé Lentille Saucisse Yaourt	19 Fromage emmental Madère Poisson Melon
23 Betterave Purée Jambon Gâteau	24 Macédoine de légume Riz + Haricot rouge Emincé de bœuf Coupelle de fruit	26 Pâte de volaille Chou-fleur Paupiette de dinde Yaourt	27 Concombre Banane plantin Poisson acoupa Gâteau
30 Haricot vert Pâte à la bolognaise			

LE SAVIEZ-

Mousse au fruit de la passion

5 Feuille de gélatine
100g de sucre
10 Fruits de la passion
4 Jaunes d'oeuf
300g de crème fouettée
Canelle

95

Informations produits

- L'origine des viandes sont identifiées selon la réglementation en vigueur.
- Les préparations et denrées seront indiquées sur le document annexe joint au menu.
- Les plats végétariens seront signalés par le sigle V
- Les denrées certifiées BIO seront signalées par le sigle

Informations importantes

- Tous les menus sont préparés à la Cuisine Centrale de PETIT-BOURG dans le respect des exigences réglementaires d'hygiène, et pour garantir la sécurité alimentaire des rationnaires.
- Les légumes pays (bananes jaunes, figues, igname, madère, patate douce) seront servis selon la saison et les disponibilités fournisseurs.
- La provenance des viandes est indiquée conformément à la réglementation.
- Les fruits au sirop sont garantis sans sucres ajoutés.

A qui s’adresser ?

Restauration scolaire

0590 38 05 02

0590 25 87 39

Caisse des écoles Bellevue

Rue Etienne PORTECOP

97170 Petit-Bourg

« Ti kozé ti istwa – Acte 1 » : Petit-Bourg marche dans son histoire pour mieux construire l’avenir

À l’occasion de la Journée de commémoration de l’abolition de l’esclavage, la Ville de Petit-Bourg vous invite à vivre un moment fort en mémoire et en transmission : « Ti kozé ti istwa – Acte 1 », une marche historique inédite à travers les lieux emblématiques de notre territoire.

Rendez-vous le mardi 27 mai 2025 à 19h00, au départ de la Vinaigrerie, port symbolique du passé esclavagiste et du commerce colonial.

Un parcours mémoriel et vivant

Ce premier acte d’une série de balades du souvenir vous propose de redécouvrir notre patrimoine à travers une déambulation ponctuée de témoignages, de scènes historiques, d’interventions d’experts et de moments de recueillement. Le parcours reliera la Vinaigrerie à la place Gertrude – en hommage à une esclave condamnée à mort en 1822 – en passant par la Mairie, le monument aux morts et l’église Notre-Dame de Bon-Port.

L’actualité donne à cet événement une portée symbolique forte, alors que le Code noir s’apprête à être enfin retiré du droit français. Une version historique du Code sera d’ailleurs exposée au foyer socioculturel, pour mieux comprendre ce texte qui a structuré des siècles d’oppression.

Un final festif et fédérateur

La soirée se conclura dans la joie et le partage avec un **grand Lewoz populaire** animé par **Tanbou Daubin Jwé**, à partir de 21h00 au Foyer Socioculturel.

Un événement pour tous

Pensé comme un moment intergénérationnel et citoyen, « Ti kozé ti istwa » vise à **transmettre notre histoire commune**, valoriser notre patrimoine matériel et immatériel, et créer une mémoire collective fondée sur la vérité, la justice et la solidarité.

Infos pratiques :

- **Départ** : Vinaigrerie – Mardi 27 mai 2025 à 19h00
- **Arrivée** : Place Gertrude
- **Lewoz** : Foyer Socioculturel à 21h00

- **Entrée libre – Tout public**
- Renseignements : Direction des affaires culturelles, de l’animation et de la valorisation du patrimoine – **0690 92 43 06**

PETIT-BOURG

COMMÉMORATION

HOMMAGE AUX COMBATTANTS DE LA LIBERTÉ
ET À LA MÉMOIRE DES ESCLAVES AFRICAINS

27 MAI 2025

À PETIT-BOURG

BALADE PATRIMONIALE
DÉPART À 19H
AU PORT DE LA VINAIGRERIE

VISITE DE 5 STATIONS ANIMÉES
TÉMOIGNAGES, MISES EN SCÈNE, HISTOIRE VIVANTE
EXPOSITION D'UN EXEMPLAIRE RARE DU CODE NOIR

GRAND LÉWOZ À 21H
AVEC TANBOU DAUBIN JWÉ

BALADE PATRIMONIALE

PARCOURS

27 MAI 2025

À PETIT-BOURG

DÉPART À 19H
PORT DE LA VINAIGRERIE

Port actif au XVIIIe siècle, il reliait Petit-Bourg à Pointe-à-Pitre et fut un carrefour commercial majeur. Aujourd'hui, ses récifs abritent une pêche locale florissante.

MAIRIE

Siège temporaire de l'Assemblée coloniale en 1787, la mairie actuelle fut reconstruite par Ali Tur après les grands cyclones du XXe siècle.

MONUMENT AUX MORTS

Inauguré en 1926, il rend hommage aux soldats guadeloupéens et fut réaménagé en 1997 pour devenir un lieu de recueillement ouvert à tous.

ÉGLISE NOTRE-DAME DE BON-PORT

Reconstruite en 1932 par l'architecte Ali Tur après le cyclone de 1928, elle est le symbole de la foi et de la résilience de Petit-Bourg.

PLACE GERTRUDE

Lieu d'exécution de l'esclave Gertrude en 1822, accusée d'empoisonnement, cette place honore aujourd'hui sa mémoire en tant que figure de résistance.

GRAND LÉWOZ
AU FOYER CULTUREL À 21H

PETIT-BOURG

www.ville-petitbourg.fr

Ose Ta Jeunesse 2025

La Ville de Petit-Bourg est heureuse d'annoncer la 4ème édition du forum « Ose Ta Jeunesse », qui se tiendra ce samedi 24 mai 2025 sur la Place Dominique LARIFLA à partir de 8h30. Si le lieu et la date ont évolué, l'objectif, lui, reste le même : accompagner, informer et inspirer les jeunes de 15 à 25 ans autour des enjeux d'insertion, d'orientation et de prévention.

Une édition 2025 pleine de nouveautés

Nouvelle date, nouveau lieu, nouvelle énergie !

Ose Ta Jeunesse revient le samedi 24 mai 2025, de 8h30 à 14h, sur la Place Dominique LARIFLA à Petit-Bourg, pour une édition 100 % en plein air.

Pensé pour les jeunes, avec les jeunes, cet événement gratuit rassemblera plus de **60 exposants** : structures d'insertion, centres de formation, entreprises, associations, institutions… L'objectif ? Aider les jeunes à s'orienter, à trouver des opportunités professionnelles ou encore à s'informer pour leur avenir.

Mais ce n'est pas tout, cette année on vous garantit :

- Une ambiance avec **DJ Purple** aux platines
- Une **boutique éphémère** avec la marque WayWouyWear
- Une **immersion en réalité virtuelle** avec Giga Games
- Une **battle de hip-hop** animée par Body Kontwol
- Des animations, des surprises et même une **trottinette électrique à gagner** !

Et toujours des ateliers concrets, des espaces de prévention pour échanger avec des professionnels (addictions, émotions,

santé mentale, citoyenneté, …).

Venez comme vous êtes, avec vos questions, vos doutes ou vos idées : on vous attend !

EN PARTENARIAT :

Retour en images sur l’édition 2024…

YouTube

6 €
/ MOIS
C'EST TOUT.
Young Adviser
S'engager pour l'avenir des jeunes
GUADELOUPE

CONTRAT
HAAAAT ??!

REGION
GUADELOUPE

GUADELOUPE

MISS PETIT-BOURG 2023

M.O.LUC

drive safe

Ose

A qui s’adresser ?

Service Jeunesse

0590 95 27 07

Complexe Gaël MONFILS, Colin, 97170 Petit-Bourg

Journée détente entre ados

Le service Jeunesse et Petite Enfance de la Ville de Petit-Bourg organise une journée exceptionnelle mêlant action, nature et convivialité !

Au programme :

- **Départ 7h30, Complexe Gaël MONFILS**
- **Outzer Game à la Jaille**
- **Baignade à la Cascade aux écrevisses**
- **Retour à 17h**

Inscription :

- **Places limitées**
- **Jusqu’au 25 avril 2025**
- **De 13 à 17 ans**
- **Tarif 15€**
- **Déposer les documents suivants, remplis et signés au Service Jeunesse et Petite Enfance**

Télécharger le bulletin d’inscription

Télécharger la fiche sanitaire

A qui s’adresser ?

Service Jeunesse et Petite Enfance

0590 69 64 10

Complexe Sportif Gaël MONFILS, Colin

Petit-Bourg passe à la vitesse supérieure !

Vous l’avez demandé, nous l’avons fait ! La Ville de Petit-Bourg lance « Petit-Bourg Actu », sa chaîne WhatsApp officielle.

Des infos exclusives, du contenu dynamique et une mise en lumière de nos initiatives locales.

Plus rapide, plus fun, plus proche de vous !

Scannez le QR code ci-dessous :

A qui s’adresser ?

Mairie

0590 95 38 00

contact@ville-petitbourg.fr

Rue Victor SCHOELCHER, 97170 Petit-Bourg

Menu du mois de mai 2025

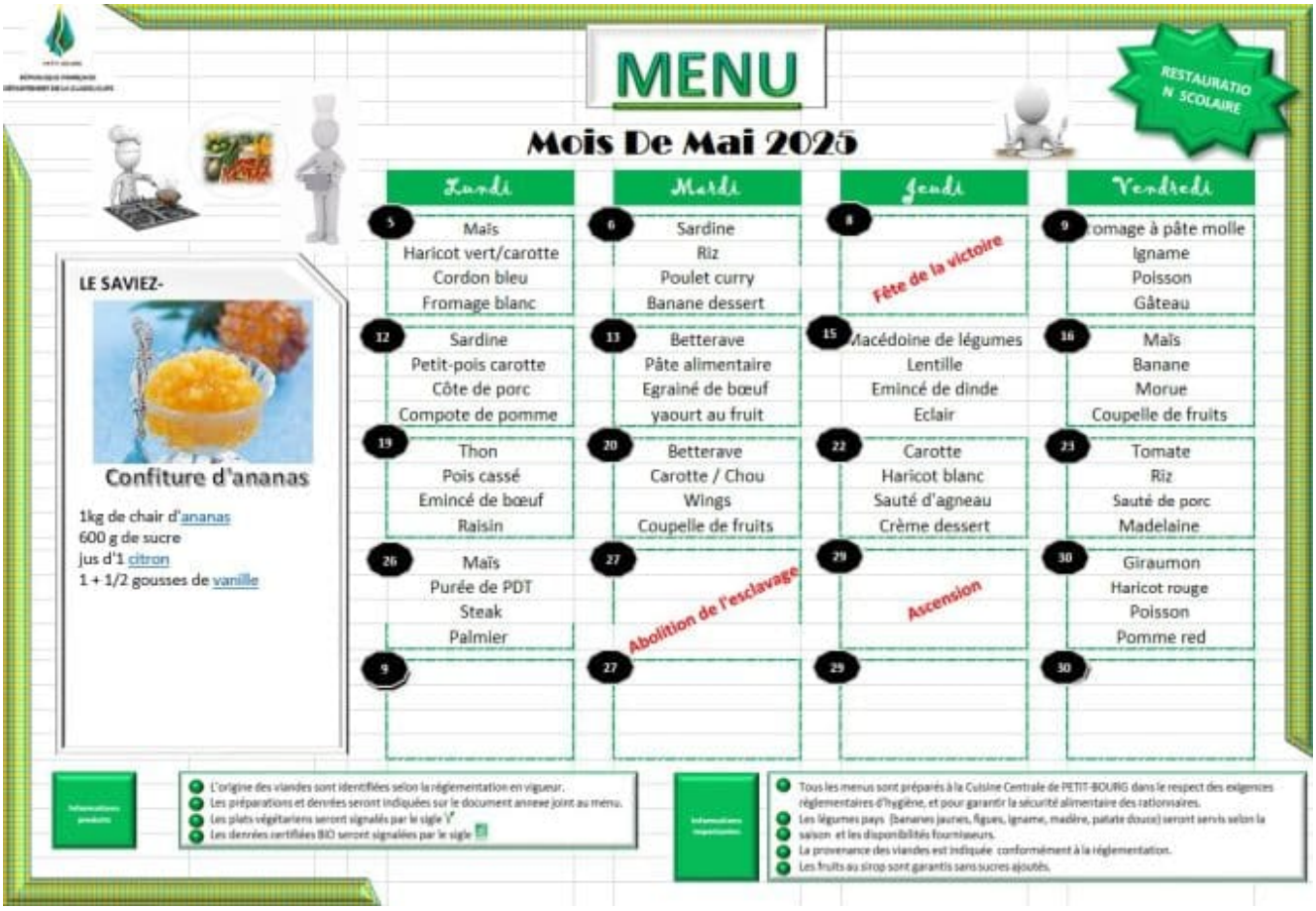

A qui s’adresser ?

Restauration scolaire

0590 38 05 02

0590 25 87 39

Caisse des écoles Bellevue

Rue Etienne PORTECOP

97170 Petit-Bourg

Fête Patronale 2025 – Appel à projets d’animation

Dans le cadre de la préparation de la Fête Patronale de Petit-Bourg 2025, la Ville invite toutes les associations locales à proposer des projets d’animation : randonnées, karaokés, prestations de danse, concerts, démonstrations sportives, animations culturelles…

Toutes les idées sont les

bienvenues !

Date limite de dépôt des dossiers : vendredi 23 mai 2025

 Pour participer, il vous suffit de remplir le formulaire de proposition d’animation, disponible en téléchargement ci-dessous :

.

Petit-Bourg : vivons nos valeurs, créons l’avenir !

Pour toute information complémentaire ou pour un accompagnement dans la constitution de votre dossier, contactez le **Service de la Vie Associative et de l’Animation du Territoire** :

- 0590 94 88 57
- veronique.picrode@ville-petitbourg.fr

Mobilisons-nous pour faire de cette fête un **événement fédérateur, festif et inoubliable** pour tous les habitants !

A qui s’adresser ?

Service de la Vie Associative et de l’Animation du Territoiree

0590 94 88 57

✉ veronique.picrode@ville-petitbourg.fr

Permanences des partenaires à la MICS

Découvrez les permanences des partenaires du mois de mai 2025, à la Maison de l’Insertion et de la Cohésion Sociale (MICS) de Petit-Bourg : un espace dédié à l’accompagnement des habitants, où vous pouvez rencontrer des professionnels de divers organismes pour bénéficier de conseils personnalisés et d’un soutien adapté à vos besoins.

PETIT-BOURG

MICS

MAI 2025

PERMANENCES DES PARTENAIRES

adie

Les mercredis
Horaires : 08h00 - 12h30

Mission Locale

Les mardis et les jeudis
Horaires : 08h - 13h et 14h -16h

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA GUADELOUPE

Les lundis (05 / 12 /19 /26)
Les vendredis (02 / 09 / 16/ 23 /30)
Horaires : 08h - 12h30

LADOM

Le mardi 13
Horaires : 08h00 - 13h00 et 14h00 - 16h00

Saint Jean Bosco

Le Vendredi 23
Horaires : 08h00 - 13h00 et 14h00 - 16h00

Maison de l'Insertion et de la Cohésion Sociale

141 Rue Schoelcher
97170 PETIT-BOURG

www.ville-petitbourg.fr

Contact :
0590 69 66 89

A qui s’adresser ?

Maison de l’Insertion et de la Cohésion Sociale (MICS)

0590 69 66 89

maisondelinsertion97170@gmail.com

141 rue Victor SCHOELCHER

97170 Petit-Bourg

Lancement officiel du casting Miss Petit-Bourg 2025

La Ville de Petit-Bourg a le plaisir d’annoncer l’ouverture des inscriptions pour l’élection de **Miss Petit-Bourg 2025 !**

Vous êtes une jeune femme dynamique, ambitieuse et souhaitez vivre une expérience unique, alliant élégance, dépassement de soi et engagement pour votre commune ? **Cette aventure est faite pour vous !**

Conditions de participation :

- Être âgée de 17 ans minimum
- Mesurer au moins 1m70
- Être domiciliée à Petit-Bourg

Les inscriptions sont ouvertes dès maintenant en ligne via le lien disponible en bio sur notre page

Instagram **@misspetitbourgoff** ou grâce au QR code diffusé sur notre support officiel, en bas à droite.

Nous encourageons également les familles, amis et proches à inciter les jeunes femmes de leur entourage à se lancer dans cette belle aventure humaine et locale.

La prochaine ambassadrice de Petit-Bourg est peut-être parmi vous !

Qui succèdera à Miss Petit-Bourg 2023 ? Rendez-vous très bientôt pour le découvrir !

Contact :

0690 34 22 94

misspetitbourg@gmail.com

IG : @miss_petit_bourgoff

Miss 2025
Petit-Bourg
VOUS SOUHAITEZ
DEVENIR LA FUTURE
MISS PETIT - BOURG 2025
INSCRIS TOI EN LIGNE
Conditions de participation : A PARTIR DE 17ANS
MESURER 1m70 MINIMUM & ÊTRE DOMCILIÉE À PETIT-BOURG
misspetitbourg
0690342294
misspetitbourgoff
misspetitbourg@gmail.com

Timaten Timoun Tibou

Les Ti maten Ti moun Tibou sont de retour pour une 8ème édition dès le 05 avril 2025.

Ouverture de la campagne d'inscription

Maire de la Ville de Petit-Bourg, David NÉBOR et son conseil municipal informent la population de la 8ème édition de l'opération **"Ti maten ti moun Tibou"** pour les enfants âgés de 3 à 5 ans, qui se déroulera **tous les samedis à partir du 05 avril jusqu'au 24 mai 2025.**

Au programme : Judo, Baby Gym, Danse, Eveil Ka, Vélo, Yoga, Football, Escrime, Tennis et plus encore.
Nouveauté cette année :

- Éveil des sens
- Danse Afro Kids
- Ateliers ludo- éducatifs.

La campagne d'inscription est désormais ouverte.

Téléchargez les bulletins : CLIQUEZ-ICI et rendez-vous au service Jeunesse (complexe sportif Gaël MONFILS) pour déposer votre dossier d'inscription
Pour toute information, contacter le service jeunesse:

- au 0590 69 64 10 ou au 0590 26 93 24
- par mail: service.jeunesse@ville-petitbourg.fr

A qui s’adresser ?

Service Jeunesse

0590 69 64 10

0590 26 93 24

Complexe sportif Gaël MONFILS

ZAC de Colin

97170 Petit-Bourg

service.jeunesse@ville-petitbourg.f

Fermeture temporaire des aires de jeux du Parc de Saint-Jean

La Ville de Petit-Bourg vous informe qu’à compter du 17 mars 2025, les aires de jeux du Parc Urbain de Saint-Jean seront temporairement
fermées pour cause de travaux.

Cette fermeture intervient dans le cadre d’un projet de mise aux normes et de renouvellement des espaces de jeux afin d’offrir aux enfants un environnement sécurisé et modernisé.

Le Maire, David NEBOR tient à s’excuser pour la gêne occasionnée et remercie les usagers pour leur compréhension.

PETIT-BOURG

ATTENTION TRAVAUX

FERMETURE TEMPORAIRE DES AIRES DE JEUX DU PARC DE SAINT-JEAN

À compter du 17 mars 2025

Des travaux seront réalisés pour rénover ces aires de jeux. La Ville de Petit-Bourg met tout en œuvre pour assurer un espace de jeu sécurisé et agréable pour les enfants

Dans le cadre de ces travaux de possibles nuisances sont à prévoir.

Le Maire demande aux riverains de l'excuser de la gène occasionnée.

www.ville-petitbourg.fr

A qui s’adresser ?

Mairie

0590 95 38 00

0590 95 38 01

Rue Victor SCHOELCHER

97170 Petit-Bourg

Appel à candidatures pour les encadrants AL Juillet 2025

Dans le cadre de la politique publique « Petite enfance et jeunesse » et dans la continuité des actions en matière d’aide à l’insertion professionnelle des jeunes, le Maire, David NEBOR et son équipe municipal ont le plaisir de renouveler l’opération d’accueil de loisirs du mois de juillet.

L’Accueil de Loisirs de juillet

Ce dispositif a été mis en place afin de favoriser l’épanouissement des enfants et leur offrir des temps de rencontre intergénérationnels, d’apprentissage ludiques et de loisirs. Il s’agit aussi pour la municipalité, depuis 2011 d’encourager les pratiques sportives, culturelles et artistiques. Chaque année, ce sont près de 300 enfants qui

participent.

- Pour ce faire, la Ville lance dans un premier temps un appel à candidatures pour les encadrants **jusqu'au vendredi 28 mars 2025** : des directeurs et directeurs adjoints de centre, des animateurs titulaires et stagiaires, des maîtres-nageurs et des assistants sanitaires. *Les personnes intéressées sont invitées à compléter le formulaire téléchargeable en ligne et fournir les pièces justificatives demandées (Justificatif de résidence de moins de 3 mois, copie de la pièce d'identité et copie des diplômes*
- Dans un second temps, la municipalité procédera à l'ouverture des inscriptions des enfants ultérieurement. Les parents sont invités à rester à l'écoute des prochains communiqués.

La marche à suivre pour postuler :

1. télécharger le formulaire de candidature sur le site de la ville : CLIQUEZ-ICI
2. Fournir les pièces justificatives demandées
3. Envoyer par mail le dossier complet à : **recrutement@ville-petitbourg.fr avant le 28 mars 2025.** *(Tout dossier incomplet ne sera pas traité)*

A qui s’adresser ?

Direction Jeunesse

0590 26 93 24

0590 69 64 10

Complexe Sportif Gaël MONFILS

ZAC de Colin

97170 Petit-Bourg

service.jeunesse@ville-petitbourg.fr

Menu du mois de mars 2025

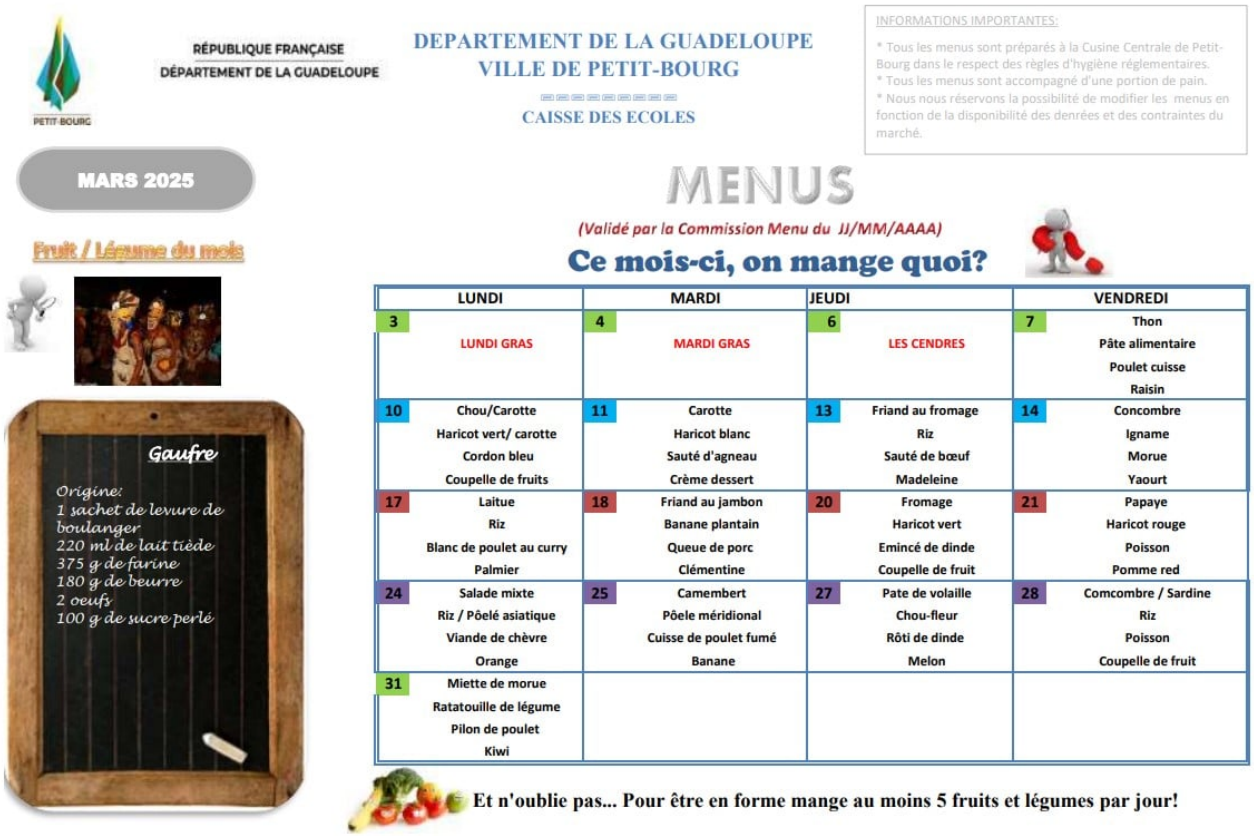

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE
VILLE DE PETIT-BOURG
CAISSE DES ECOLES

INFORMATIONS IMPORTANTES:
* Tous les menus sont préparés à la Cusine Centrale de Petit-Bourg dans le respect des règles d'hygiène réglementaires.
* Tous les menus sont accompagné d'une portion de pain.
* Nous nous réservons la possibilité de modifier les menus en fonction de la disponibilité des denrées et des contraintes du marché.

MARS 2025

MENUS

(Validé par la Commission Menu du JJ/MM/AAAA)

Ce mois-ci, on mange quoi?

Fruit / Légume du mois

Gaufre
Origine:
1 sachet de levure de boulanger
220 ml de lait tiède
375 g de farine
180 g de beurre
2 oeufs
100 g de sucre perlé

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
3 LUNDI GRAS	4 MARDI GRAS	6 LES CENDRES	7 Thon Pâte alimentaire Poulet cuisse Raisin
10 Chou/Carotte Haricot vert/ carotte Cordon bleu Coupelle de fruits	11 Carotte Haricot blanc Sauté d'agneau Crème dessert	13 Friand au fromage Riz Sauté de bœuf Madeleine	14 Concombre Igname Morue Yaourt
17 Laitue Riz Blanc de poulet au curry Palmier	18 Friand au jambon Banane plantain Queue de porc Clémentine	20 Fromage Haricot vert Emincé de dinde Coupelle de fruit	21 Papaye Haricot rouge Poisson Pomme red
24 Salade mixte Riz / Pôelé asiatique Viande de chèvre Orange	25 Camembert Pôele méridional Cuisse de poulet fumé Banane	27 Pate de volaille Chou-fleur Rôti de dinde Melon	28 Comcombre / Sardine Riz Poisson Coupelle de fruit
31 Miette de morue Ratatouille de légume Pilon de poulet Kiwi			

Et n'oublie pas... Pour être en forme mange au moins 5 fruits et légumes par jour!

A qui s’adresser ?

Restauration scolaire

0590 38 05 02

0590 25 87 39

Caisse des écoles Bellevue

Rue Etienne PORTECOP

97170 Petit-Bourg

Portail Famille

Cérémonie des nouveau-nés de 2024

Dans le cadre de l’organisation de la Cérémonie des nouveau-nés, Le Maire de la ville de Petit-Bourg, David NEBOR invite les parents dont les enfants sont nés entre le **01 janvier et le 31 décembre 2024** à inscrire leur enfant :

- au service jeunesse au complexe sportif Gaël Monfils jusqu’au **mercredi 19 mars 2024.**
- Les pièces à fournir : une copie de l’acte de naissance de l’enfant et un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

Pour toutes informations complémentaires, contactez le service jeunesse au **0590 69 63 24** et au **0590 26 93 24**

A qui s’adresser ?

Service Jeunesse

0590 69 63 24

0590 26 93 24

Complexe Gaël MONFILS, Colin

Recensement de la population

2025

La campagne de recensement de la population 2025 se déroulera du jeudi 16 janvier au samedi 22 février 2025.

Le Maire de la Ville de Petit-Bourg, Monsieur David NEBOR, informe la population que des agents recenseurs munis d'une carte officielle et tenus au secret professionnel visiteront les foyers concernés. Il demande aux administrés de leur réserver un bon accueil.

Cette année, les réponses dématérialisées, par internet, seront privilégiées.

Soucieux d'inscrire le territoire dans l'air du numérique, le Maire invite la population concernée à privilégier les réponses par internet.

Rendez-vous sur : www.le-recensement-et-moi.fr

A qui s'adresser ?

Mairie

0590 95 38 00

0590 95 38 01

Rue Victor SCHOELCHER

97170 Petit-Bourg

contact@ville-petitbourg.fr

Inscription scolaire 2025

La Ville de Petit-Bourg vous informe que les inscriptions pour la rentrée de l’année scolaire 2025-2026 se dérouleront du 15 janvier au 14 mai 2025.

Vous souhaitez inscrire votre enfant à l’école ?

Période d’inscription par secteur et école d’affectation :

Votre enfant est affecté dans une école en fonction de votre lieu de résidence. Les périodes d’inscription dépendent également de votre lieu de résidence. Voir ci-dessous :

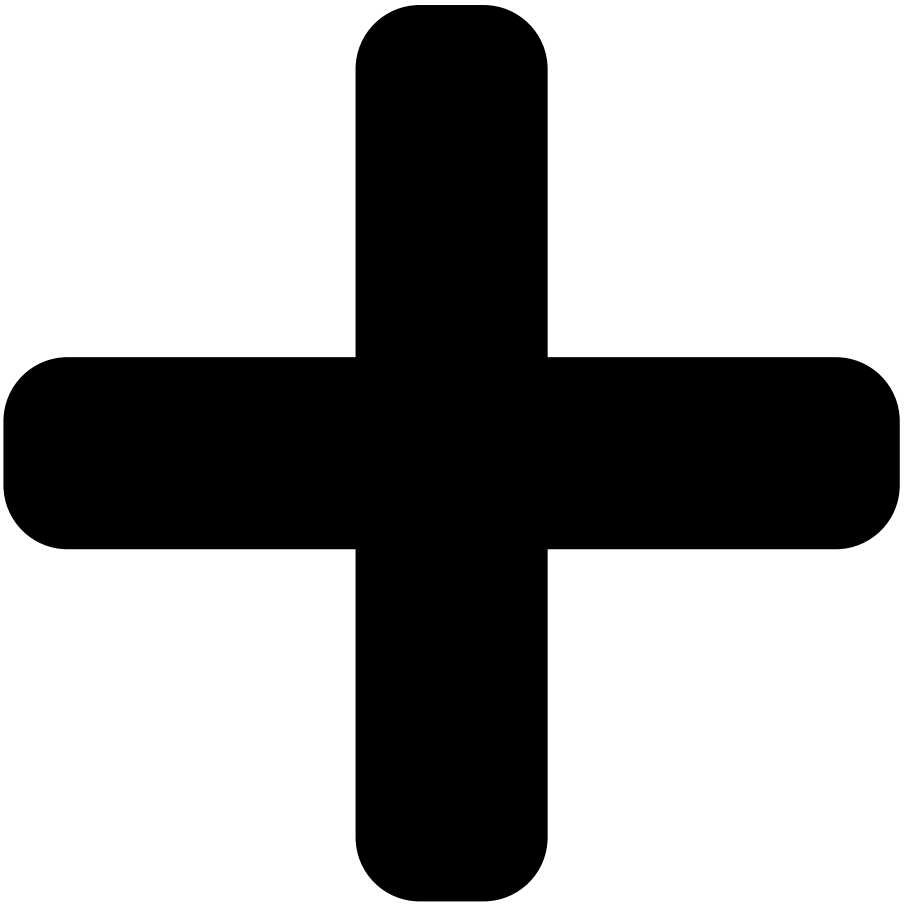

[redacted]

Du 15 au 29 janvier 2025

École Robert Fréti à Daubin : Grippière, Daubin, Arnouville, Bois de Rose, Vince, Versailles, Belair desrozières

École de la Lézarde : Lézarde, Vernou, Poirier, Meynard, Colin, Lamothe, Belair desrozières, Poirier, Meynard, Cocoyer, Panga, Colin (versant terrain de tennis, super U)

École Marie Billioti de Gage à Fontarabie : Barbotteau, Prise d’eau, Fontarabie, Tabanon, Papin, l’Orée du parc

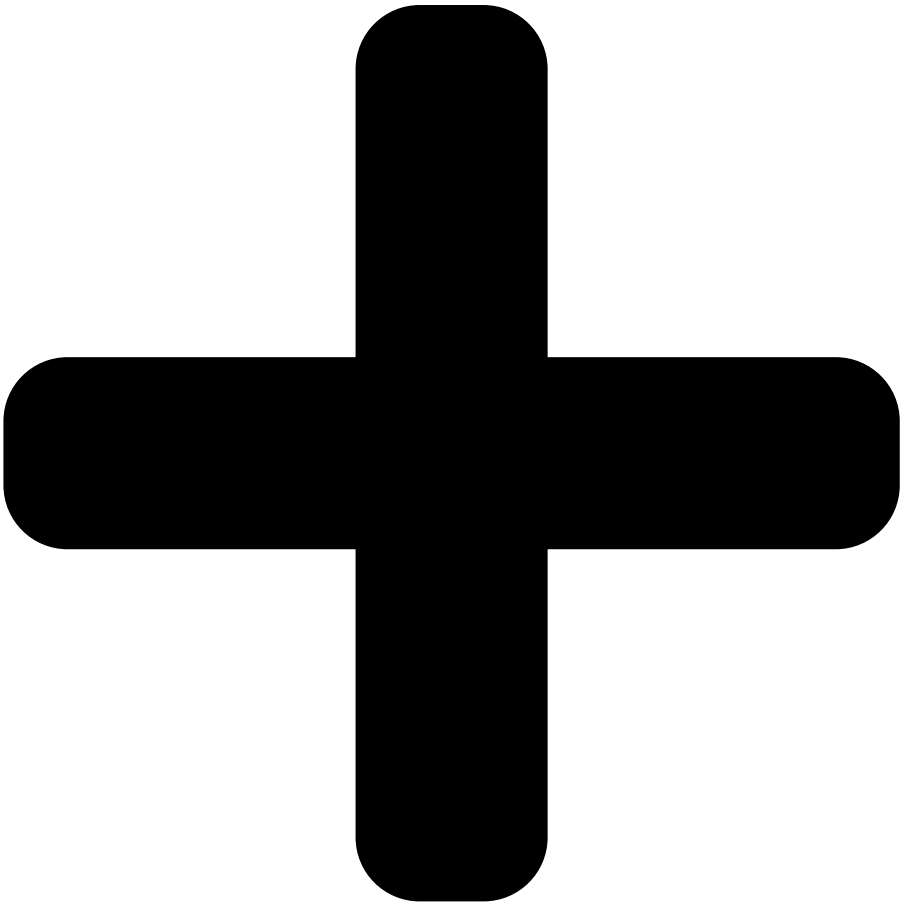

[redacted]

Du 30 janvier au 14 février 2025

École de Carrère et École de Montebello : Carrère, Montebello, Juston, Viard, Bergette, Bois Sergent, Roujol

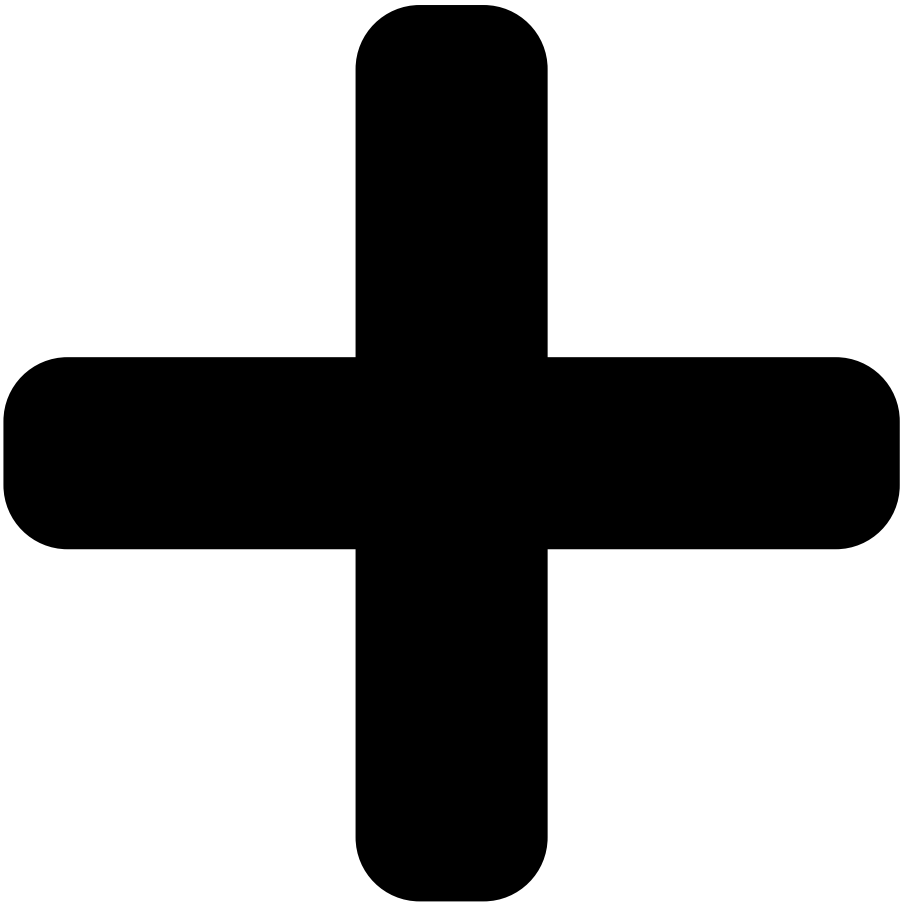

[redacted]

Du 20 février au 14 mars 2025

École Mixte 2 et Maternelle Albertine Mignard : Grande-Savane, Blonde, Bellevue, Cabout, Caféière, Tambour, Pérou, Maya, Duquerry

École Mixte 1 et Maternelle Mayeko Massina : Bourg, Bovis, Rue schoelcher, Main courante, Saint-Jean, Morne-Bourg, Duquerry

École Mixte 3 et Maternelle de Pointe-à-Bacchus : Dubos, Pointe-à-Bacchus, Bellevue

Pour les demandes de dérogations commune ou hors commune :

Toutes les demandes de dérogations se feront **du 24 mars au 04 avril 2025.**

Il en existe 3 sortes :

- **Dérogation 1 :** vous ne souhaitez pas scolarisé votre enfant dans l'école de votre secteur d'habitation. Faites un courrier, à ajouter aux pièces à fournir, dans lequel vous précisez l'école souhaitée et les raisons de votre requête.
- **Dérogation 2 appelée dérogation hors-commune :** vous habitez Petit-Bourg mais vous souhaitez scolariser votre enfant dans une autre commune. Téléchargez le dossier d'inscription en bas de page.
- **Dérogation 3 :** vous n'habitez pas Petit-Bourg mais vous souhaitez y scolariser votre enfant, retirez le dossier dans les services de votre commune de domicile et déposez le à notre service scolaire pour avis.

Un avis défavorable peut-être donné quel que soit la demande de dérogation effectuée.

Pour les enfants nés en 2023 :

Les inscriptions se feront du **10 au 30 avril 2025.**

Pour les enfants passant au CP dans la commune :

Les inscriptions se feront **du 12 au 23 mai 2025.**

Pour télécharger le dossier d'inscription :

Cliquez ici

Pour télécharger le dossier de demande de dérogation hors commune :

Cliquez ici

A qui s’adresser ?

Direction de l’Éducation, de la Jeunesse et de la Petite Enfance

0590 95 38 52

Rue Etienne PORTECOP

97170 Petit-Bourg

Menu du mois de janvier 2025

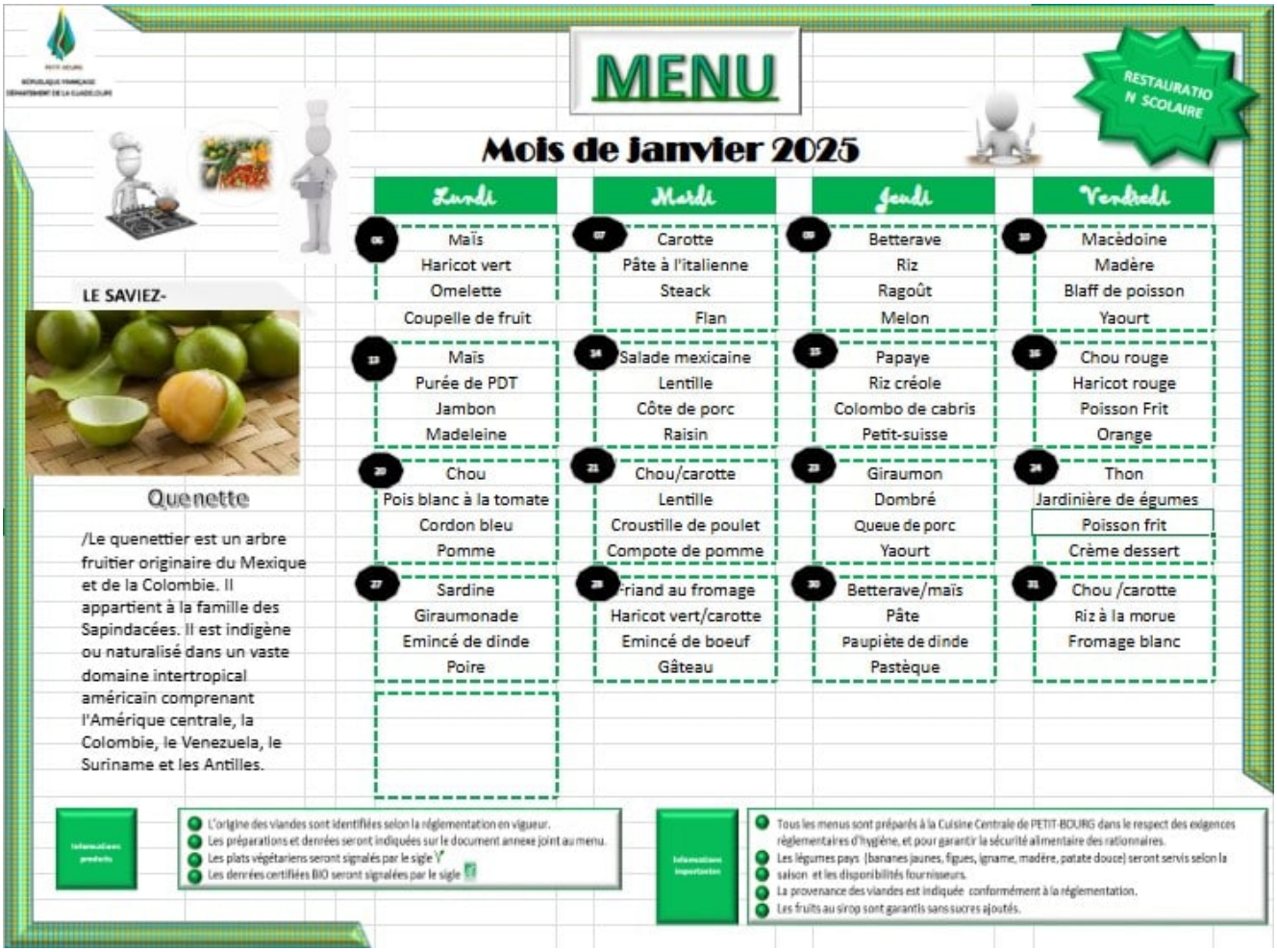

MENU

RESTAURATION SCOLAIRE

Mois de Janvier 2025

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
06 Maïs Haricot vert Omelette Coupelle de fruit	07 Carotte Pâte à l'italienne Steack Flan	09 Betterave Riz Ragoût Melon	10 Macédoine Madère Blaff de poisson Yaourt
13 Maïs Purée de PDT Jambon Madeleine	14 Salade mexicaine Lentille Côte de porc Raisin	15 Papaye Riz créole Colombo de cabris Petit-suisse	16 Chou rouge Haricot rouge Poisson Frit Orange
20 Chou Pois blanc à la tomate Cordon bleu Pomme	21 Chou/carotte Lentille Croustille de poulet Compote de pomme	23 Giraumon Dombré Queue de porc Yaourt	24 Thon Jardinière de égumes Poisson frit Crème dessert
27 Sardine Giraumonade Emincé de dinde Poire	28 Friand au fromage Haricot vert/carotte Emincé de boeuf Gâteau	30 Betterave/maïs Pâte Paupiète de dinde Pastèque	31 Chou /carotte Riz à la morue Fromage blanc

LE SAVIEZ-

Quenette

/Le quenettier est un arbre fruitier originaire du Mexique et de la Colombie. Il appartient à la famille des Sapindacées. Il est indigène ou naturalisé dans un vaste domaine intertropical américain comprenant l'Amérique centrale, la Colombie, le Venezuela, le Suriname et les Antilles.

Informations produits

- L'origine des viandes sont identifiées selon la réglementation en vigueur.
- Les préparations et denrées seront indiquées sur le document annexe joint au menu.
- Les plats végétariens seront signalés par le sigle V
- Les denrées certifiées BIO seront signalées par le sigle

Informations importantes

- Tous les menus sont préparés à la Cuisine Centrale de PETIT-BOURG dans le respect des exigences réglementaires d'hygiène, et pour garantir la sécurité alimentaire des rationnaires.
- Les légumes pays (bananes jaunes, figues, igname, madère, patate douce) seront servis selon la saison et les disponibilités fournisseurs.
- La provenance des viandes est indiquée conformément à la réglementation.
- Les fruits au sirop sont garantis sans sucres ajoutés.

A qui s’adresser ?

Restauration scolaire

0590 38 05 02

0590 25 87 39

Caisse des écoles Bellevue

Rue Etienne PORTECOP

97170 Petit-Bourg

Mise en place d’un dispositif de tranquillité résidentielle à Petit-Bourg

Dans le cadre de notre engagement à améliorer la qualité de vie des habitants de Petit-Bourg, la Ville souhaite répondre aux problématiques d’incivilités, de dégradations, de déchets et d’insécurité signalées dans plusieurs quartiers, notamment à Tabanon, Bel Air des Rozières, Daubin, Pointe-à-Bacchus, Saint-Jean, Bovis et le Bourg. Pour ce faire, un dispositif de tranquillité résidentielle sera étudié afin d’offrir un cadre de vie serein et sécurisé à tous les résidents.

Les objectifs du dispositif

Le dispositif de tranquillité résidentielle vise à :

- Sécuriser les résidences sociales en assurant une surveillance active et régulière.
- Améliorer le cadre de vie en traitant efficacement les incivilités et les problèmes techniques.
- Renforcer la cohésion sociale en favorisant le dialogue et les interactions entre les habitants et les acteurs locaux.
- Collaboration et mobilisation des services municipaux

La mise en œuvre de ce projet repose sur une collaboration étroite entre les différents acteurs locaux :

- La **Direction de la Tranquillité** : pour coordonner les actions de surveillance et de médiation.
- Le **Service de l’Insertion et de la Cohésion Sociale** : pour assurer le lien social avec les habitants et veiller à leur bien-être.
- Les **acteurs du logement social** : pour travailler avec les bailleurs sociaux sur la gestion des problématiques techniques et relationnelles.
- La **Police Municipale et la Gendarmerie** : pour intervenir en cas de besoin et renforcer les mesures de sécurité.

Pilotage du projet

Le mardi 10 décembre, une rencontre s’est tenue à la salle des délibérations de la Mairie, réunissant les différents intervenants pour échanger et poser les bases de ce dispositif :

- prévention des incivilités,
- sécurisation des espaces communs,
- renforcement du lien social.

Ce dispositif témoigne de la volonté du **Maire de la Ville de Petit-Bourg, David NEBOR et de son équipe municipale** de s’engager pleinement dans la mise en place d’un cadre de vie plus serein et harmonieux pour tous les petit-bourgeois.

Avec détermination, la municipalité souhaite répondre efficacement aux problématiques d’incivilités, de dégradations, de déchets et d’insécurité afin d’améliorer durablement les conditions de vie dans les résidences.

POLICE
MUNICIPALE

A qui s’adresser ?

Mairie

0590 95 38 00

0590 95 38 01

Rue Victor SCHOELCHER

97170 Petit-Bourg

contact@ville-petitbourg.fr

Inauguration de la Base Nautique Intercommunale de Petit-Bourg

Le mardi 3 décembre, le Maire de Petit-Bourg David NEBOR s'est joint au président de la Communauté d'Agglomération du Nord Basse-Terre, Guy Losbar, au président de la commission sport de la Région Guadeloupe, Camille Élisabeth, et à Victor Jean-Noël, Chevalier de l'Ordre national du Mérite, dont la base porte désormais le nom, pour inaugurer cette nouvelle infrastructure sportive.

Il s'agit d'un équipement de premier plan qui symbolise un engagement en faveur du développement des activités nautiques et aquatiques.

Il permettra à la population du Nord Basse-Terre, et en particulier aux habitants de Petit-Bourg, de s'initier ou de se perfectionner dans les activités nautiques et aquatiques, sur les magnifiques plans d'eau de la Ville.

La base nautique offre des équipements de qualité, accompagnés par des professionnels expérimentés, afin de garantir un encadrement optimal pour tous les pratiquants, des débutants aux plus confirmés. L'objectif est de rendre le milieu nautique accessible à tous, dans un environnement sécurisé et adapté.

Initiation au canöe-kayak avec les élèves de l’école Mixte 3

CANBT

BASE
NAUTIQUE
Intercommunale Petit-Bourg
CANBT

Revivez les moments forts de cette inauguration grâce au reportage de Le PIGE TV

A qui s’adresser ?

Mairie

0590 95 38 00

0590 95 38 01

Rue Victor SCHOELCHER

97170 Petit-Bourg

contact@ville-petitbourg.fr

Menu du mois de décembre 2024

PETIT-BOURG

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

INFORMATIONS IMPORTANTES:
* Tous les menus sont préparés à la Cuisine Centrale de Petit-Bourg dans le respect des exigences règlementaires d'hygiène.
* Tous les menus sont accompagnés d'une portion de pain.
* Les légumes pays (bananes jaunes, figues, igname, madère, patate douce) seront servis selon la saison et les disponibilités fournisseurs.
* La provenance des viandes est indiquée conformément à la réglementation.
* Les fruits au sirop sont servis sans sucre.

DECEMBRE 2024

Fruit du mois : groseille

il possède de multiples vertus car il contient fer, calcium, magnésium, phosphore, vitamines C, B1, B2, B3, provitamine-A. Ses propriétés diurétiques, dépuratives, diététiques, énergisantes et anti oxydantes ont une action bénéfique sur le stress, la toux, l'hypertension, les troubles urinaires et l'alcoolémie

MENUS

	LUNDI		MARDI		JEUDI		VENDREDI
2	Maïs	3	Haricot vet	5	Thon	6	Carotte râpé
	Saucisse de poulet		Court-bouillon de poisson		Couscous de poulet		Emincé de bœuf
	Purée de PDT		Riz haricot rouge		Semoule		Lentille consommé
	Gâteau		Banane ou friand		Yaourt		Pruneau sirop
9	Fromage	10	Melon	12	Betterave	13	Concombre
	Jambon		Riz au poulet		Poisson au four		Chicktail de morue
	Haricot vert				Igname		Banane jaune
	Compote de fruit		Flan		Gâteau		Yaourt
16	Maïs	17	Friands	19	Betterave	20	Jambon Noël
	Croustille de poisson		Sauté de dinde		Poisson au four		Ragôut de porc
	Pois cassé		Pâte à l'italienne		Igname		Riz et pois d'angole
	Yaourt aux fruits		Mandarine		Banane dessert		Bûche
30							

Bien manger... C'est l'affaire de tous!

A qui s’adresser ?

Restauration scolaire

0590 38 05 02

0590 25 87 39

Caisse des écoles Bellevue

Rue Etienne PORTECOP

97170 Petit-Bourg ✉

Mise à l’honneur de M. RÉMION, porte-drapeau de la Ville

M. Frédéric RÉMION, figure respectée de Petit-Bourg, est un ancien combattant et le porte-drapeau de la section locale des Anciens Combattants. Son engagement et son dévouement envers la Nation et la communauté de Petit-Bourg méritent aujourd’hui d’être salués.

Biographie de M. RÉMION

M. Frédéric RÉMION est né le 6 octobre 1940 au Vauclin, en Martinique. Dès son plus jeune âge, il s’engage activement dans la vie professionnelle, travaillant comme mécanicien et chauffeur avant son service militaire. Cette expérience lui a permis de développer un fort sens de l’effort, de la discipline et de la persévérance, des qualités qui le définissent toujours aujourd’hui.

M. RÉMION a effectué son service militaire en France et en Algérie, où il s’est distingué pour son courage et son engagement. À son retour, il a poursuivi une carrière dans les transports, avant de s’établir en Guadeloupe pour y prendre sa retraite. Depuis 2007, il réside à Petit-Bourg, où il continue de s’investir activement dans la vie associative.

Parcours militaire :

En octobre 1959, à 19 ans, M. RÉMION est incorporé à Fort Desaix en Martinique avant de rejoindre la métropole en décembre 1960 pour une formation militaire approfondie. Après une période de neuf mois en France, il est envoyé en Algérie en janvier 1962, en pleine période de tensions. Au sein de la Compagnie de Combat de la base de Tiouzhou, il se distingue par son courage et sa détermination. Pendant son service en Algérie, il est nommé Brigadier et reçoit la Médaille Commémorative des Opérations de Sécurité et de Maintien de l’Ordre en Afrique du Nord, avec agrafe « ALGERIE ». Il est également titulaire du Titre de Reconnaissance de la Nation, une distinction qui témoigne de sa contribution aux missions de sécurité de la France.

Son engagement à Petit-Bourg :

Dès son arrivée à Petit-Bourg, M. RÉMION s’engage dans plusieurs associations locales, montrant son attachement profond à la vie communautaire et associative. Avec son épouse, il rejoint l’Espérance Club des Aînés de Petit-Bourg et l’Association des Anciens Combattants et Victimes de Guerre. Ce réseau associatif devient pour lui un moyen de transmettre les valeurs de respect, de solidarité et de mémoire aux jeunes générations.

En 2016, il prend la relève de feu M. Auguste Mariale en tant que porte-drapeau de la section Petit-Bourg/Goyave. Depuis lors, il représente avec fierté et honneur la mémoire des anciens combattants lors de nombreuses cérémonies en

Guadeloupe. Toujours prêt à se rendre disponible, il est un visage familier des événements patriotiques de l'île, aux côtés des autorités militaires et civiles, y compris lors des fêtes patronales et des présentations des jeunes recrues du RSMA (Régiment du Service Militaire Adapté) au drapeau.

Distinctions et reconnaissances :

La fidélité et le dévouement de M. RÉMION n'ont pas tardé à être reconnus par de nombreuses distinctions honorifiques. Parmi elles, la Médaille de Bronze, d'Argent, et bientôt d'Or de l'Union Fédérale des Anciens Combattants, ainsi que le Diplôme d'honneur de Porte-Drapeau décerné par le Secrétaire d'État aux Anciens Combattants. Ces distinctions illustrent l'estime et le respect que ses pairs et la Nation lui portent, et honorent ses contributions exceptionnelles à la mémoire collective.

A l'occasion de la cérémonie du 11 novembre 2024, la Ville de Petit-Bourg met à l'Honneur à M. Frédéric RÉMION, cet homme remarquable dont le parcours et les valeurs reflètent l'essence même du devoir, de la mémoire et de la citoyenneté. Sa présence, sa dignité et son engagement enrichissent notre commune et représentent une source d'inspiration pour les générations actuelles et futures. Merci, M. RÉMION, pour votre dévouement et votre service à la Nation et à Petit-Bourg.

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document stratégique essentiel pour l'aménagement et le développement de notre territoire. Il définit les grandes orientations d'urbanisme et les règles d'utilisation des sols pour les années à venir,

dans une démarche durable, équilibrée et respectueuse de notre cadre de vie.

Le PLU vise à organiser le développement de Petit-Bourg en prenant en compte les besoins de la population, les enjeux environnementaux, et les dynamiques économiques. Il s’articule autour de plusieurs objectifs : préserver les espaces naturels, valoriser notre patrimoine, encadrer les nouvelles constructions et favoriser une urbanisation harmonieuse.

Consultez les documents du PLU :

PLU – 2019

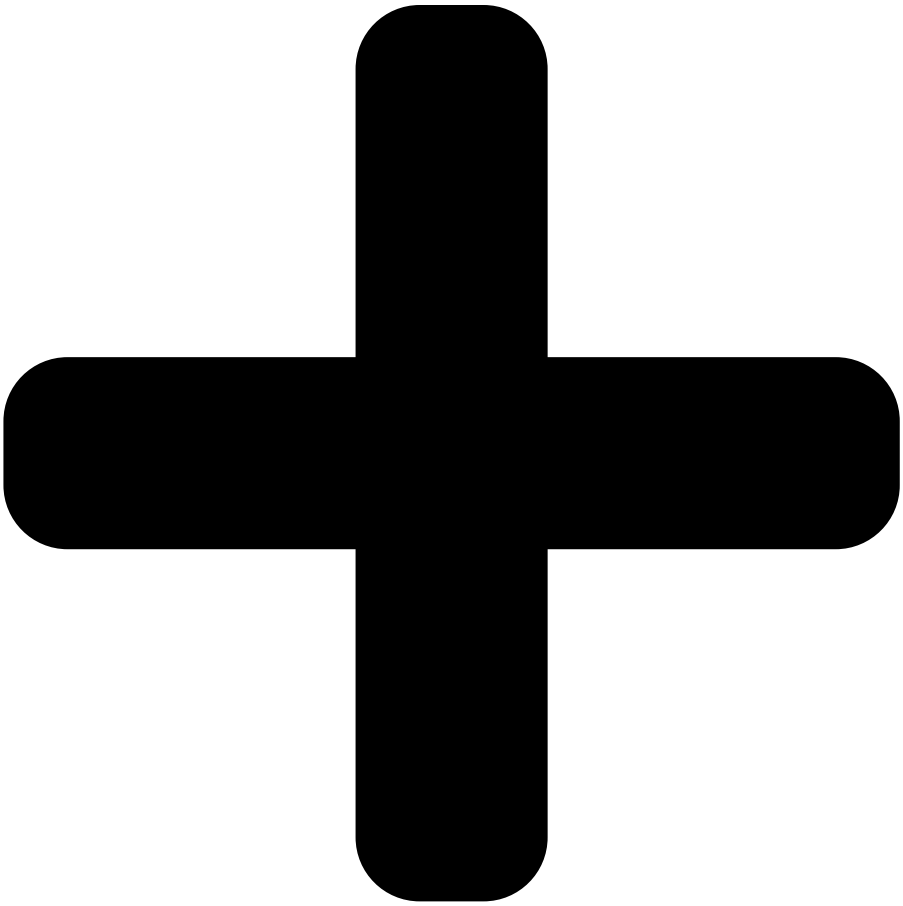

[redacted]

Approbation PLU

Dossier 1 – Rapport de présentation

1 – Diagnostic de territoire

2 – Évaluation environnemental :

- Partie 1 – Le profil environnemental
- Partie 2 – Analyse du projet
- Partie 3 – Fiche de synthèse
- Partie 4 – Résumé non technique

3 – Justification des choix

Dossier 2 – Projet de Territoire

1 – PADD

2 – OAP

Dossier 3 – Zonage et réglementation

1 – Zonage :

- MEP_PLU_PetitBourg_Planche 1
- MEP_PLU_PetitBourg_Planche 2
- MEP_PLU_PetitBourg_Planche 3
- MEP_PLU_PetitBourg_Planche 4
- MEP_PLU_PetitBourg_Planche 5
- MEP_PLU_PetitBourg_Planche 6
- PLANCHE_PLU_GLOBALE

2- Règlement Février 2019

Dossier 4 – Annexes

1 – Liste des Emplacement Reservés 2019

2 – Arrêté Servitude d'Utilité Publique

3 – Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publique :

- a – PPRN : Approbation PPR Petit Bourg ; Plan de zonage du PPR sur Petit-Bourg ; Révision PPRN : Arrêté prescrivant la révision du PPR et Courrier du préfet justifiant la révision
- b – Schéma Directeur Assainnissement
- c – SDAGE-corps-du-sdage-diffusion_BD
- d – Périmètre de captage : Arrêté autorisation de captage ; Etat parcellaire des prises d'eau
- e – Périmètres voisinage des cimetières :

4 – Inventaire des Zones Humides :

- a. Inventaire des Zones Humides de Petit-Bourg
- b. Evaluation des Zones Humides
- c. Les cartes : Menaces sur les zh de Petit-Bourg ;

Menaces sur les zh NORD de Petit-Bourg.jpg ; Menaces sur les zh SUD de Petit-Bourg ; Zones humides de Petit-Bourg ; Zones Humides Nord ; Zones Humides Sud Zones inondables NORD ; Zones inondables SUD

- d. Recommandation – Entretien du cours d'eau

5 – Charte Parc Naturel :

- a. Décret délimitation et règlementation PNG
- b. Décret approuvant Charte PNG
- c. Délib PB adhésion Charte du PNG

6 – Impacts du projet du Golf Caféière

7 – Convention de gestion domaine CdL

8 – Délib application Droit de Préemption Urbain

9 -Arrêté portant définition de zones de préseomption de prescription archéologique

10 – Les délibérations :

- 1 Délibération du 14 février 2006 – Prescription
- 2 Délibération N°2013.01.095 du 18 mars 2013 – Modifie la Délibération de Prescription
- 3 Délibération N°2013.02.09618 du 18 mars 2013 – Débat PADD
- 4 Délibération N°2015.01.06.135 du 16 juillet 2015 – Bilan de la concertation
- 5 Délibération N°2015.01.05.151 du 20 octobre 2015 – Rectifiant délibération du 16 juillet 2015
- 6 Arrêté N°2016.11.118 du 21 novembre 2016 – Portant organisation de l'Enquête Publique
- 7 Délibération N°2018.01.08.001 du 30 janvier 2018 – Arrêt du PLU

11 – Avis des Personnes Publiques Associées :

- Avis ADEME PLU Petit Bourg

- Avis 50 pas géométriques
- Avis de l’autorité environnementale – mai 2018
- Avis Parc national de la Guadeloupe
- Avis PLU CDPENAF
- Avis Préfet sur PLU arrêté du 30 janvier 2018
- Avis Ville de Pointe Noire
- 12 -Rapport Conclusion du commissaire enquêteur

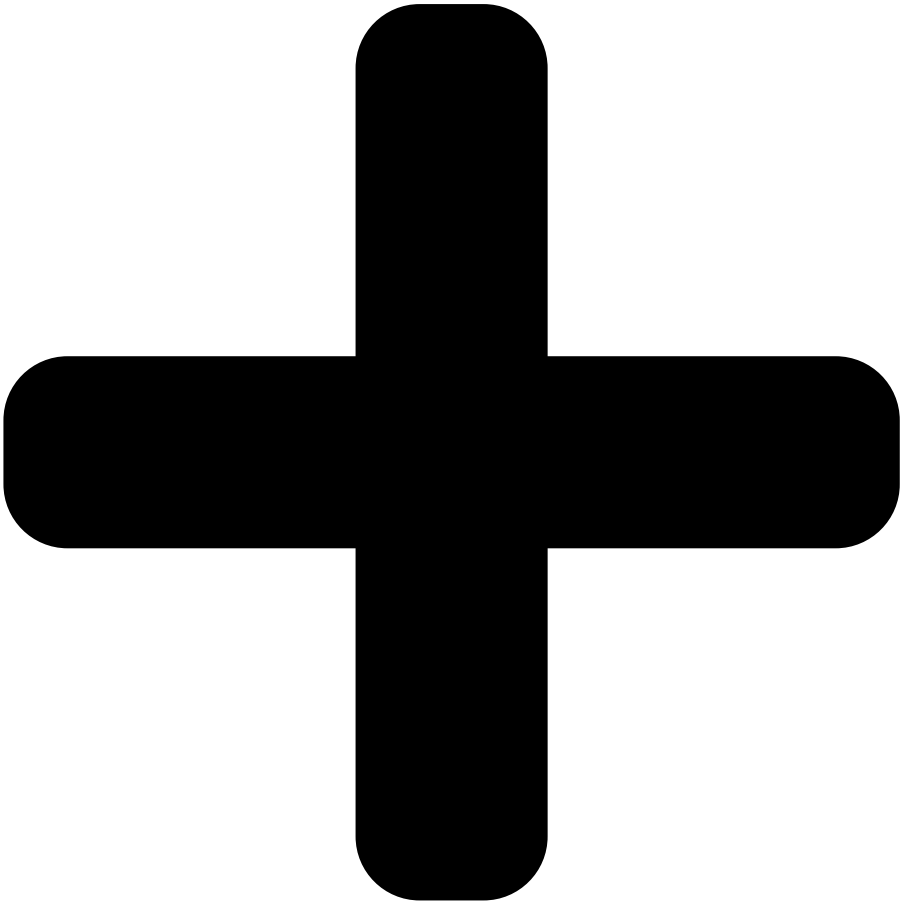

[redacted]

Règlement PLU

Règlement Février 2019- dispositions générales

Règlement Février 2019-chap 1-UAc

Règlement Février 2019-chap 2-UAP

Règlement Février 2019-chap 3-UPS

Règlement Février 2019-chap 4-UP

Règlement Février 2019-chap 5-UAE

Règlement Février 2019-chap 6-1AU

Règlement Février 2019-chap 7-2AU

Règlement Février 2019-chap 8-A

Règlement Février 2019-chap 9-N

Règlement Février 2019-Glossaire

PLU modification simplifiée – 2022

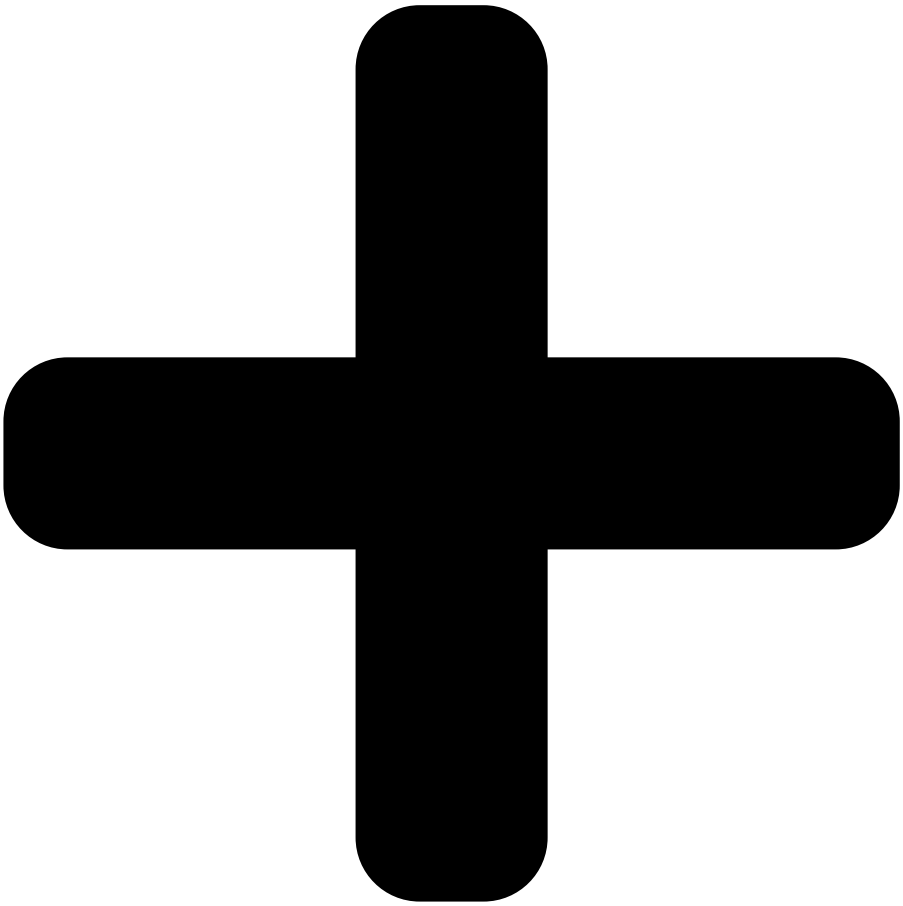

[redacted]

Modification simplifiée n°1

Dossier 1 – Rapport de présentation

1 – Diagnostic de territoire 2022

2 – Évaluation environnementale :

- 1 – Profil environnemental – 2022-04-28
- 2 – Analyse du projet – 2022-04-28
- 3 – Fiches de synthése 2022
- 4 – Résumé non-technique – 2022-04-28

3 – Justification des choix-2022-04-28

Dossier 2 – Projet de Territoire

1 – PADD 2022

2 – OAP 2022

Dossier 3 – Zonage et règlement

1 – Zonage :

- MEP_PLU_PetitBourg_Planche 1
- MEP_PLU_PetitBourg_Planche 2
- MEP_PLU_PetitBourg_Planche 3
- MEP_PLU_PetitBourg_Planche 4
- MEP_PLU_PetitBourg_Planche 5
- MEP_PLU_PetitBourg_Planche 6

2 – Règlement :

- PLU Petit-Bourg Règlement Avril 2022

Dossier 4 – Annexes

1 – Liste des emplacement réservés – 2022-04-28

2 – Arrêté Servitude d'Utilité Publique

3 – Servitudes relatives à la salubrité et la sécurité publique :

- Approbation PPR Petit-Bourg
- Plan de zonage du PPR sur Petit-Bourg
- SDAGE-corps-du-sdage-diffusion_BD
- Carte réseau électrique

Notice de présentation-Modification simplifiée n°1 2022-06-03

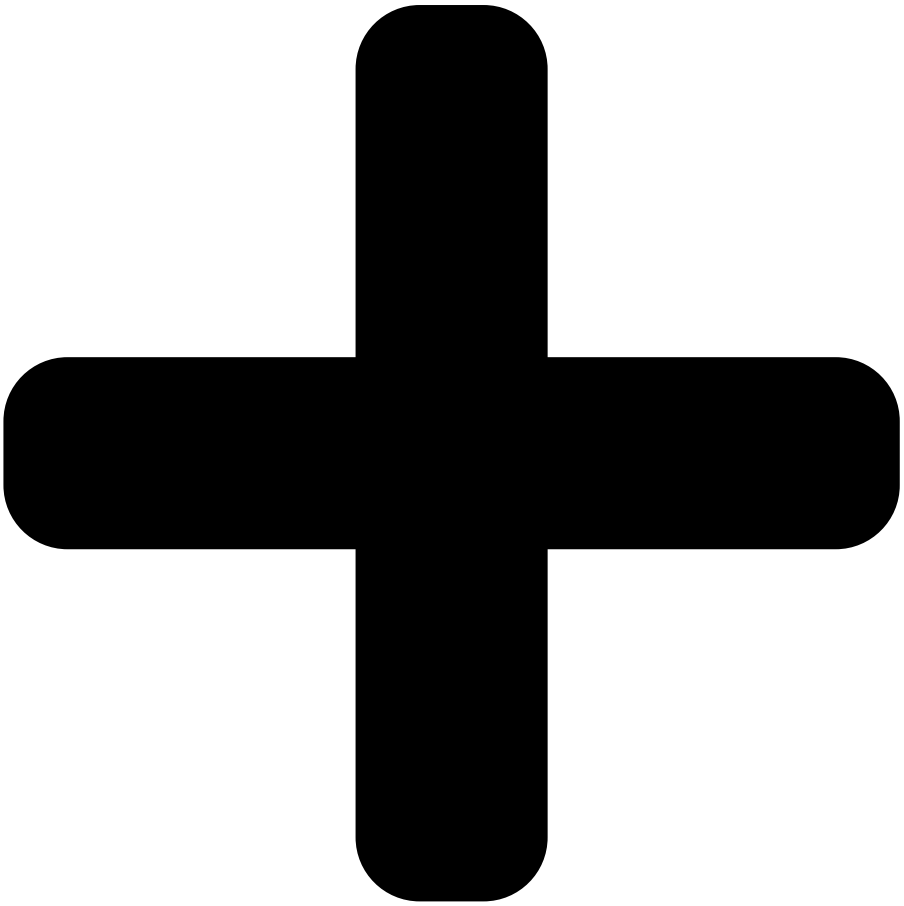

[redacted]

Autres

Courrier préfecture en date du 26 août 2022

Courrier préfet STEP juin 2018-4

Délibération appro SD assainisst interco-SIAEAG-1

Délibération approuvant la modification

Réponse recours gracieux prefet controle modification simplifiée 1 PLU-1

A qui s’adresser ?

Direction de l’Urbanisme

0590 69 60 88

2 Rue Étienne PORTECOP

97170 Petit-Bourg

directionurbanisme@ville-petitbourg.fr

Lancement des activités la Zone Technique du Port de Petit-Bourg

Édito du Maire

Chers Petit-Bourgeois, chers Amis,

La majorité municipale et moi-même avons souhaité valoriser notre magnifique façade maritime, revitaliser notre cœur de ville, le tout avec l’objectif d’accompagner le développement économique, culturel et touristique du territoire.

Dans ce cadre, nous avons engagé des projets d’infrastructures maritimes et portuaires visant à offrir à notre population, aux plaisanciers et aux pêcheurs de nouveaux services liés au nautisme. Ces aménagements permettront également de créer des espaces d’attractivité, d’animation et de promenade pour tous. C’est dans cette optique que nous vous informons de la fermeture au public de la Zone Technique du Port (ZTP), à

compter du vendredi 29 novembre 2024.

Cette disposition vise à sécuriser la circulation des engins de manutention et à faciliter le début de l’exploitation de l’aire de carénage en toute sécurité.

Nous comptons sur votre compréhension et de votre soutien dans cette démarche qui contribuera à poursuivre l’aménagement de notre littoral.

Le Maire, David Nebor

Le site, aménagé par la Ville de Petit-Bourg, accueille les équipements suivants :

Un Hangar de 400 m2 dédié à la maintenance nautique

Un parking et un aménagement terrestre plus étendu

43 racks de trois étages pour 63 unités motorisées de 1,5 T A 5T

Une remorque « Quicklev » de 5T

Un chariot élévateur pour bateau

La société **SOGUAMAR**, une entreprise guadeloupéenne, y développera des activités liées au nautisme: stockage à sec de bateaux, carénage, entretien, etc.

Horizon 2030

La Ville envisage de développer dans les prochaines années, un projet portuaire ambitieux, en augmentant la capacité de la zone technique et de stockage à sec des bateaux, mais aussi en déployant un vaste bassin de mouillage complété d'un aménagement urbain de type marina qui offrira des services, des commerces et aussi des espaces de restauration.

Consulter le livret numérique :

Lire plus de publications sur Calaméo

A qui s'adresser ?

Service Technique

0590 38 05 02

Bellevue, 97170 Petit-Bourg

Menu du mois de novembre 2024

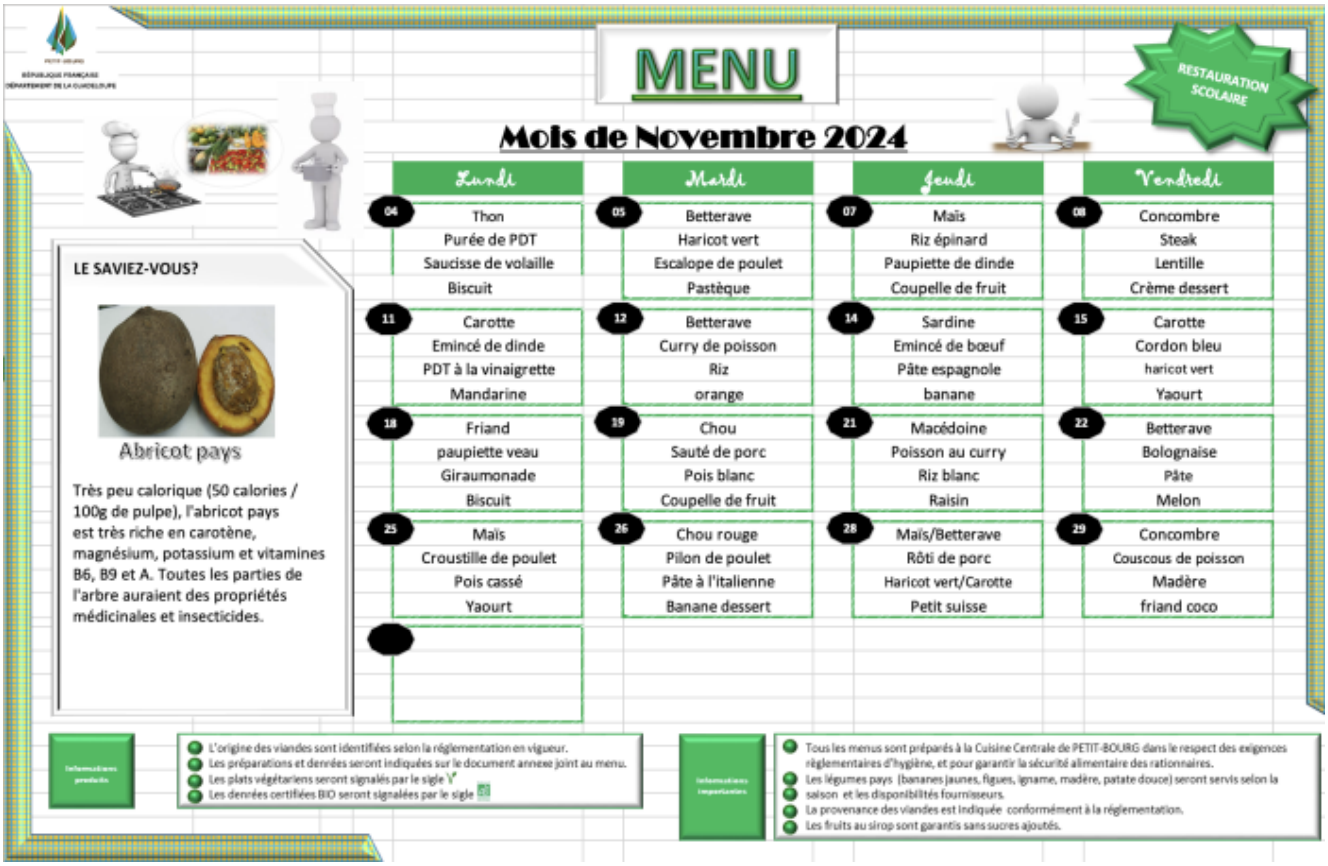

MENU

Mois de Novembre 2024

RESTAURATION SCOLAIRE

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
04 Thon, Purée de PDT, Saucisse de volaille, Biscuit	05 Betterave, Haricot vert, Escalope de poulet, Pastèque	07 Maïs, Riz épinard, Paupiette de dinde, Coupelle de fruit	08 Concombre, Steak, Lentille, Crème dessert
11 Carotte, Emincé de dinde, PDT à la vinaigrette, Mandarine	12 Betterave, Curry de poisson, Riz, orange	14 Sardine, Emincé de bœuf, Pâte espagnole, banane	15 Carotte, Cordon bleu, haricot vert, Yaourt
18 Friand, paupiette veau, Giraumonade, Biscuit	19 Chou, Sauté de porc, Pois blanc, Coupelle de fruit	21 Macédoine, Poisson au curry, Riz blanc, Raisin	22 Betterave, Bolognaise, Pâte, Melon
25 Maïs, Croustille de poulet, Pois cassé, Yaourt	26 Chou rouge, Pilon de poulet, Pâte à l'italienne, Banane dessert	28 Maïs/Betterave, Rôti de porc, Haricot vert/Carotte, Petit suisse	29 Concombre, Couscous de poisson, Madère, friand coco

LE SAVIEZ-VOUS?

Abricot pays

Très peu calorique (50 calories / 100g de pulpe), l'abricot pays est très riche en carotène, magnésium, potassium et vitamines B6, B9 et A. Toutes les parties de l'arbre auraient des propriétés médicinales et insecticides.

Informations produits

- L'origine des viandes sont identifiées selon la réglementation en vigueur.
- Les préparations et denrées seront indiquées sur le document annexe joint au menu.
- Les plats végétariens seront signalés par le sigle Y
- Les denrées certifiées BIO seront signalées par le sigle BIO

Informations importantes

- Tous les menus sont préparés à la Cuisine Centrale de PETIT-BOURG dans le respect des exigences réglementaires d'hygiène, et pour garantir la sécurité alimentaire des rationnaires.
- Les légumes pays (bananes jaunes, figues, igname, madère, patate douce) seront servis selon la saison et les disponibilités fournisseurs.
- La provenance des viandes est indiquée conformément à la réglementation.
- Les fruits au sirop sont garantis sans sucres ajoutés.

A qui s'adresser ?

Restauration scolaire

0590 38 05 02

0590 25 87 39

Caisse des écoles Bellevue

Rue Etienne PORTECOP

97170 Petit-Bourg

Mission « Service civique »

La Ville de Petit-Bourg recrute des jeunes en Service Civique, sans condition de diplôme ou d’expérience.

Un engagement ouvert à tous

L‘objectif de l’engagement de Service Civique est de mobiliser la jeunesse pour répondre aux défis de la société. **Ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, jusqu’à 30 ans en situation de handicap**, il offre un cadre d’engagement où les jeunes pourront se côtoyer et vivre une expérience humaine unique. Pour être volontaire, seuls comptent la motivation et le savoir-être.

La mixité sociale est l’un des objectifs assignés au Service Civique, l’Agence du Service Civique ayant notamment pour mission de veiller à l’égal accès de tous les citoyens au Service Civique et de mettre en place et suivre les conditions permettant d’assurer la mixité sociale des volontaires du Service Civique, tant en termes de niveaux de formation, de genre, d’âge, de milieu social, d’origines culturelles, que de lieux de vie.

A ce titre, les missions proposées dans le cadre du Service Civique ne peuvent pas exclure a priori les jeunes n’ayant pas de diplôme ou qualification ; des pré-requis en termes de

formation, de compétences particulières, d’expériences professionnelles ou bénévoles préalables ne peuvent être exigés, seuls comptent la motivation et le savoir être.

Ce n’est pas un stage, ni du bénévolat ni même un emploi salarié, c’est un engagement volontaire pour une durée de 6 à 12 mois. Plusieurs dizaines de milliers de missions d’intérêt général sont proposées dans 10 domaines d’action prioritaires pour la Nation, chacun peut y trouver une organisation ou une action qui lui correspond.*

**CF : https://www.service-civique.gouv.fr/*

Déposes ta candidature

Ce dispositif rémunéré ouvert à tous permettant de s’engager activement et de servir la collectivité dans le cadre des missions suivantes :

- Ambassadeur du lien intergénérationnel
- Ambassadeur de la protection de l’environnement
- Ambassadeur de l’accessibilité
- Animateur scolaire du numérique
- Ambassadeur des activités socioculturelles et sensibilisation aux outils du numérique
- Animateur des activités culturelles et de loisirs
- Ambassadeur de médiation sociale, du lien social et de la citoyenneté

INSCRIPTIONS

1. Remplissez le formulaire en ligne
2. Intégrez les pièces à fournir : – Copie de la pièce d’identité – Attestation de l’assurance maladie – Justificatif de domicile – RIB – CV – Lettre de motivation*.

3. ***Veuillez intégrer ces éléments dans la lettre de motivation :**
   – **Destinataires de la candidature** : Monsieur Le Maire David NEBOR ainsi que le Service de la M.I.C.S Maison de l’Insertion et de la Cohésion Sociale. – **Le motif** de la candidature ainsi que **la thématique** choisie.

Cliquez ici

Maison de l’Insertion et de la

Cohésion Sociale

05 90 69 66 89

mics.recrutement@ville-petitbourg.fr

Rue Victor Schoelcher
97170 Petit-Bourg

Horaires
Lundi, mardi et jeudi 7h30 à 13h00 et de 14h00 à 16h30
Mercredi et vendredi de 7h30 à 13h00

Point Relais de la Mission Locale

fixe : 05 90 98 24 40

mob: 06 90 65 17 99

Rue Schoelcher
97170 Petit-Bourg

Contact : Mme Miguel GAZA

Horaires des permanences
Lundi – jeudi 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
Mercredi et vendredi de 7h30 à 13h00

Retour des accueils de loisirs

La Ville de Petit-Bourg renouvelle son dispositif d'accueil de loisirs pour les enfants de 6 à 12 ans sous le thème "Les jeux après les JO".

🤸 Du 23 au 31 octobre, vos enfants pourront s'amuser et apprendre à travers des journées thématiques, des balades découvertes, des activités culinaires, des olympiades sportives et bien plus encore !

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES : Nombre de places limitées, alors ne tardez pas !

➡️ Téléchargez le formulaire d'inscription ici et la fiche sanitaire ici. Les documents sont **à déposer au Service Jeunesse, au Complexe Sportif Gaël Monfils, du 14 au 21 octobre.** 📅

Pour plus d'infos, contactez le service jeunesse au 0590 26 93 24 et suivez-nous sur nos réseaux sociaux 📲 Petit-Bourg, la ville qui bouge !

#PetitBourg #Loisirs #Toussaint2024 #VilleQuiBouge #ActivitésEnfants

A qui s’adresser ?

Service Jeunesse

0590 26 93 24

0590 69 63 24

Colin, Complexe Sportif Gaël MONFILS

service.jeunesse@ville-petitbourg.fr

Restauration scolaire : Récupération des cartes

INFORMATIONS RESTAURATION SCOLAIRE : RÉCUPÉRATION DES CARTES

Vous avez préalablement procédé à l'inscription de votre enfant à la restauration scolaire. Nous vous informons que vos cartes de cantine sont disponibles et pourront être récupérées après paiement, soit par CB ou en espèces **(pas de chèque)**.
La récupération des cartes se fera à la restauration scolaire: Rue Etienne PORTECOP 97170 Petit-Bourg, à partir du 1 octobre 2024, le lundi, le mardi et le jeudi de 7h00 à 13h00, le mercredi et le vendredi de 8h à 13h.

LES DATES DE PAIEMENT

Les paiements au guichet devront être fait **entre le 1 et le 25 de chaque mois.**
Les paiements sur le site internet: www.petitbourg.portail-familles.com (voir QR code ci-dessous), **entre le 1 et le 24 de chaque mois.** Votre identifiant et votre mot de passe de connexion se trouvent sur votre première facture.

CONTRÔLE DES CARTES

Pour une gestion efficace du service, un contrôle des cartes sera effectué en début de chaque mois.
A partir **du 7 octobre 2024**, pour toutes cartes non à jour, la direction se verra contraint de ne pas accepter votre enfant à la cantine et ce jusqu'à nouvel ordre.

Comptant sur votre compréhension,
La Direction de la Restauration Scolaire

Service Restauration Scolaire:

Rue Etienne PORTECOP, 97170 Petit-Bourg

Tél. 0590 25 87 39

restauration.scolaire@ville-petitbourg.fr

Horaires :
lundi, mardi et jeudi de 7h à 13h
mercredi et vendredi de 8h à 13h

Scannez pour accéder au portail famille

A qui s'adresser ?

Restauration scolaire

0590 25 87 39

Rue Etienne PORTECOP

97170 Petit-Bourg

restauration.scolaire@ville-petitbourg.fr